



Orientations stratégiques 2016-2020

Institut national d'études démographiques

BILAN DES ORIENTATIONS 2011 – 2015	5
LES ATOUTS DE L'INED	6
<i>L'Ined, moteur de la recherche en sciences de la population</i>	6
<i>Des activités de recherche en prise avec les questions de société</i>	6
<i>Des activités de recherche toujours plus internationales</i>	6
<i>Une organisation structurée et adaptative des unités de recherche</i>	7
<i>Une organisation en mouvement</i>	7
<i>Des services professionnalisés et mutualisés</i>	8
<i>Une expertise spécifique : les enquêtes représentatives sur des situations sociales complexes ou sensibles</i>	8
<i>Une politique institutionnelle volontariste de formation à la recherche et par la recherche</i>	9
Jeunes chercheurs : des professionnels de la recherche	9
Jeunes chercheurs : un accompagnement personnalisé pour une formation à la recherche	10
Vie scientifique des jeunes chercheurs dans l'institut	10
LES DEFIS	11
<i>Les recommandations HCERES (ex AERES) sur la recherche</i>	11
<i>Réussir l'installation de l'Ined dans le campus Condorcet</i>	12
Accompagner le changement	12
Promouvoir l'identité de l'Ined	12
Participer à la construction d'un projet scientifique	12
<i>S'adapter à l'environnement de la recherche : faire face à la diversification des financements</i>	12
<i>Améliorer la lisibilité de la politique de recherche à l'international</i>	13
<i>Ouvrir les données de la recherche</i>	13
<i>Préparer la sortie des investissements d'avenir</i>	13
<i>Poursuivre la modernisation des services</i>	14
ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES	15
<i>Renouveler l'analyse des phénomènes démographiques</i>	16
Analyser les évolutions de la fécondité des hommes et des femmes, au Nord et au Sud	16
Dynamiques démographiques et bouleversements sociétaux dans les pays du Sud	18
Analyser les évolutions de la mortalité	19
Vers une meilleure mesure et compréhension des flux migratoires	21
Aborder des thématiques nouvelles	23
<i>Approfondir l'analyse des trajectoires individuelles et des âges de la vie</i>	25
Trajectoires dans l'enfance et la jeunesse	25
Formation des couples et rupture des unions	27
Entourage, fonctionnements familiaux et professionnels	28
Longévité et vieillissement	29
Etudier la construction des rapports de genre au fil de la vie	30
Analyser les parcours individuels par les marges	31
<i>Acteurs privés et politiques publiques</i>	32
Articulations entre événements démographiques, politiques publiques et inégalités de carrière	32
Politiques de populations et inégalités dans le temps long	34
Les politiques de migration, d'intégration et de lutte contre les discriminations	34
<i>Mobilités des populations</i>	36
Les migrants et leurs mouvements	36
La sélectivité des migrations internationales	36
Des familles entre ici et là-bas	37
Mobilités et territoires	38
Intégration des migrants et discriminations	39
Le renouvellement de l'enquête « Trajectoires et origines » (TeO 2)	39
<i>Un nouveau méthodologique</i>	40
Renforcer les analyses causales grâce aux études longitudinales	40
Sauvegarder le patrimoine des enquêtes de l'Ined	40
Innover dans les modes de collecte d'enquêtes	40
Une importance croissante des données administratives	40
Du local à l'international : conjuguer les systèmes d'observation pour améliorer la qualité des données des pays du Sud	41
Promouvoir les comparaisons internationales	41

Reconstituer l'historicité de la production des savoirs	42
ORGANISATION STRATEGIQUE DE L'INED	44
<i>Réussir le campus Condorcet</i>	44
Contribuer à la dynamique scientifique d'ensemble du campus Condorcet	44
Rénover l'organisation de l'Ined pour s'adapter aux évolutions de la recherche.....	45
Tout en promouvant l'identité de l'Ined.....	46
Accompagner la conduite du changement Campus Condorcet.....	46
Réussir le déménagement physique	47
<i>Renforcer l'engagement européen et les actions à l'international pour développer les activités et pérenniser les partenariats</i>	48
Construire une stratégie à l'international.....	48
Continuer de tisser des liens avec l'enseignement supérieur français	49
<i>Développer la valorisation des travaux de l'Ined</i>	49
Ined éditeur : rendre visible la ligne éditoriale, ajuster la politique de production et de diffusion.....	50
Archives ouvertes	51
<i>Investir dans les données et les infrastructures de recherche et préparer la suite des investissements d'avenir</i>	51
Renforcer la professionnalisation de la gestion de projet d'enquête.....	52
ELFE : un investissement à consolider	53
<i>Poursuivre la modernisation de la gestion de l'Ined</i>	54
Les perspectives 2016-2020.....	54
<i>Annexes</i>	56
Abréviations et sigles utilisés	56
Unités et équipes de recherche (responsables).....	57
Organigramme fonctionnel.....	58

Bilan des orientations 2011 – 2015

L'ensemble des évaluations externes réalisées sur la période 2011 – 2015 dressent un bilan positif quant à la qualité et la quantité de l'activité de recherche, tout autant que sur l'organisation et la gestion de l'établissement.

Tout d'abord, la synthèse de l'évaluation des unités de recherche par l'AERES (aujourd'hui HCERES) en 2014 est la suivante :

« L'Ined est un EPST d'excellence du point de vue de la politique de recherche, de ses infrastructures de support et de ses réalisations. La qualité scientifique des publications est généralement de très haute tenue et le rayonnement académique de l'Institut et de beaucoup de ses chercheurs en France et à l'étranger est indiscutable. La production, la mise à disposition, l'analyse et l'interprétation des données d'enquête sont au centre d'une restitution importante d'informations et de connaissances à l'ensemble de la société. La fonction d'expertise, fréquemment exercée par les membres de l'Ined dans différentes plateformes contribue à ce transfert. La formation doctorale élargie avec l'intégration à la European Doctoral School of Demography (EDSD) et dans le Labex iPOPs et une politique d'accueil soutenue de chercheurs étrangers font de l'Ined un centre de référence pour la formation et pour la collaboration internationale. La répartition interne en équipes relativement autonomes, les services, les ressources humaines et matérielles mises à disposition, les organismes de pilotage de l'Institut, l'offre de formation et le suivi doctoral et, plus généralement, le fonctionnement de l'Ined semblent appropriés pour soutenir ses activités de recherche, de formation et de transfert des connaissances. Globalement, le comité d'experts ne peut qu'évaluer de manière extrêmement favorable la dynamique et la qualité de l'unité dans son ensemble. Le comité d'experts a néanmoins identifié quelques points d'amélioration à prendre en compte dans la stratégie future et lors de la prochaine évaluation, en particulier concernant l'encadrement doctoral et la collaboration entre équipes. »

A cette évaluation des unités de recherche a succédé une évaluation de l'établissement, dont le rapport, lui aussi très élogieux, souligne que *« le chemin parcouru depuis la précédente évaluation, en 2010, est impressionnant »*. Il indique que *« la mise en œuvre de la stratégie a progressé dans plusieurs directions : diversification et consolidation des partenariats nationaux, développement de la fonction d'accueil des doctorants, capacité de réponse aux appels à projets nationaux et européens, lancement de grandes enquêtes sur des thèmes novateurs, réactivité face à des demandes d'expertise, contributions argumentées et plurielles au débat public sur des questions de société, activité de diffusion de l'information scientifique en direction du grand public. L'organisme s'est efforcé d'inscrire son action dans le paysage institutionnel de l'Île-de-France en veillant à préparer les conditions de son installation au campus Condorcet »*. La stratégie de diversification des partenariats nationaux, le succès aux investissements d'avenir et sur les projets européens, la mise en place du dispositif d'accueil doctoral, la production de grandes enquêtes et les activités d'expertise, de valorisation et de diffusion constituent les principaux points forts retenus par le comité d'évaluation.

L'agence nationale pour la recherche (ANR) a réalisé à l'été 2015 un point d'étape à mi-parcours des laboratoires d'excellence sélectionnés en 2011. Le comité « sciences sociales » qui a auditionné la direction exécutive d'iPOPs note dans son rapport que *« the LABEX label has clearly augmented the profile of French demography in France and elsewhere in the world »*.

Enfin, la Cour des comptes considère dans son rapport d'observation définitive rédigé en 2016 que la *« réputation (ndlr de l'Ined) académique et internationale est incontestable »*, que l'établissement a, dans la période sous contrôle, poursuivi de manière efficace ses activités tout en prenant en compte l'évolution du contexte et les nouveaux enjeux des partenariats.

Les atouts de l'Ined

L'Ined, moteur de la recherche en sciences de la population

Bien qu'il soit le plus petit établissement public à caractère scientifique et technologique français, l'Ined est le plus grand institut de recherche démographique au niveau européen et impulse des travaux de recherche en sciences démographiques, en son sein mais aussi avec ses partenaires, dans les universités ou les autres EPST. Ces travaux sont reconnus pour l'originalité de leur démarche, des terrains de recherche, et pour leur caractère pluridisciplinaire. L'Ined, avec une cinquantaine de chercheurs titulaires, concentre en France l'essentiel du potentiel de recherche en sciences de la population, mais le diffuse activement. L'évolution récente a vu s'intensifier le rôle de l'Ined dans la structuration du champ des sciences de la population. Grâce au dynamisme de son activité partenariale, il a pu intensifier ses collaborations et les faire fructifier avec les universités françaises, via son Labex iPOPs, et sa participation à deux COMUes (Hesam et USPC). Il accueille en son sein des enseignants chercheurs en délégation et de nombreux chercheurs associés participent activement à la recherche à l'Ined. En encourageant les séjours à l'étranger de ses chercheurs, l'Ined assume pleinement sa volonté de nouer des partenariats internationaux. L'hébergement dans ses locaux de l'International union for the scientific study of population (IUSSP) et de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF) témoigne aussi de cette volonté d'ouverture à l'international.

Des activités de recherche en prise avec les questions de société

Les thèmes de recherche de l'Ined sont en prise directe avec l'actualité et les questions de société. En traitant de questions universelles telles que les naissances, les unions, l'espérance de vie, la mobilité... ils intéressent à la fois le grand public et les décideurs publics, élus et les entreprises ; ils apportent une connaissance des phénomènes de société, permettent d'objectiver des questions sensibles, voire polémiques, et guident ainsi les politiques publiques. De par son champ de recherche et sa notoriété, l'Ined occupe une place privilégiée pour entretenir le lien entre la société et la recherche. L'Ined dispose d'un large éventail de séminaires pour s'adresser à ses publics, des « lundis de l'Ined » aux journées scientifiques, souvent internationales, et plus récemment disponibles sur le site de l'Ined en vidéo. Avec l'aide de sa nouvelle direction de la communication, les chercheurs rendent accessibles au plus grand nombre les résultats de leur recherche, au travers de communiqués de presse, de conférence de presse, d'un site internet dynamique et de vidéos pédagogiques disponibles sur ce site. Leurs recherches apportent également des éclairages aux questions que se posent les entreprises en matière de perspectives démographiques, de lutte contre les discriminations, d'égalités femmes-hommes, de mécanismes assurantiels... L'Ined collabore activement avec les institutions en charge des questions démographiques et sociales, que ce soit en participant aux hauts conseils ou instances de concertation comme le conseil national de l'information statistique, ou en apportant des expertises à la construction d'enquête ou à l'évaluation de politiques publiques. Le service des éditions édite un catalogue très riche de publications qui reflète le large public des travaux de l'Ined : un bulletin mensuel *Population et sociétés* à destination du grand public, une revue scientifique *Population*, et des ouvrages organisés dans six collections.

Des activités de recherche toujours plus internationales

L'Europe constitue un point d'ancrage important dans la dimension internationale des recherches de l'Ined. Ses relations avec d'importants centres européens d'études démographiques sont effectives et fortes (NIDI et MPIDR), avec lesquels l'Ined participe à des projets européens, ou en voie de consolidation (VID). Nombreux sont les articles des chercheurs de l'Ined cosignés avec des

chercheurs étrangers ou publiés dans des revues internationales. Si l'Europe donne une assise considérable aux travaux internationaux de l'Ined, les travaux de recherche en collaboration avec les équipes de recherche d'Amérique du Nord se sont développés, que ce soit sous l'effet de projets d'initiatives de recherche ou de relations historiques avec les universités de Montréal, de Berkeley ou encore de Pennsylvanie.

Enfin, le rayonnement international est inscrit de longue date dans les orientations de l'Ined, l'établissement conduit conjointement une politique de partenariat avec des instituts nationaux de statistique et des instituts de recherche en Afrique. Il s'inscrit dans une coopération avec les Suds (Afrique, Asie), tant pour la formation des chercheurs que sous la forme d'une collaboration avec plusieurs observatoires en Afrique de l'Ouest pour le recueil de données.

Une organisation structurée et adaptative des unités de recherche

La structuration des unités de recherche et des services, mise en place à l'Ined depuis plus de 15 ans, offre une grande lisibilité sur les activités de recherche. Elle s'adapte aux synergies en cours avec les autres EPST ainsi qu'au développement de certaines thématiques de recherche dès lors qu'elles fédèrent un nombre suffisant de chercheurs, titulaires et associés. C'est ainsi qu'une unité de recherche a vu le jour début 2016 après l'avis favorable du conseil scientifique. Cette unité DEMOSUD fédère les chercheurs qui s'intéressent aux dynamiques démographiques des populations du Sud, à leurs ressorts et à leurs enjeux.

L'Ined compte aujourd'hui onze unités de recherche propres, auxquelles s'ajoutent deux unités mixtes, une unité mixte de recherche avec l'Inserm et une unité mixte de service avec l'Inserm et l'établissement français du sang. Tout chercheur ou doctorant est autorisé à s'affilier à deux unités à la fois, sans distinction entre une affiliation principale et une affiliation secondaire. Cette possibilité de double appartenance est utilisée par une trentaine de chercheurs. Elle contribue à décroiser les unités de recherche et les spécialités en favorisant l'organisation par projets. Trois pôles méthodologiques mettent en relation les chercheurs de l'Ined des différentes unités et ingénieurs d'appui autour d'une thématique particulière.

Une organisation en mouvement

Une part importante des précédentes orientations de l'établissement a été consacrée à la modernisation des fonctions et des structures du secrétariat général, avec une refonte des systèmes d'information, puis une réorganisation de ses structures de pilotage et de gestion. C'est sur cette base solide que l'établissement doit s'appuyer ainsi que sur l'aptitude démontrée de l'établissement à faire évoluer ses structures internes et ses outils de pilotage. La plateforme d'ingénierie de projets, mise en place en 2014, centralise les demandes de financements externes au sein de l'Ined, par un processus de validation institutionnelle et interservices et un soutien actif aux chercheurs lors du montage des projets. L'application CoPilote, lancée en 2015, permet de centraliser les données budgétaires de l'établissement. Elle met en regard les demandes de budget avec les activités à mener et facilite ainsi la préparation du budget annuel ; elle fiabilise les données échangées dans le cadre du dialogue de gestion. A court terme, CoPilote permettra aux structures de l'établissement de suivre en temps réel l'exécution de leur budget et de la mettre en regard avec les actions menées.

Les services ont été réorganisés pour apporter un appui renforcé à la recherche. Les compétences de l'ancienne direction des relations internationales ont été élargies à l'ensemble des partenariats en 2011. Aujourd'hui, la direction des relations internationales et des partenariats, la DRIP, appuie les chercheurs dans la stratégie de réponse aux appels à projets français et européens et plus généralement dans les recherches de financements externes pour les projets de recherche, dans le montage de partenariats scientifiques, dans l'accueil de collègues étrangers. Guichet unique des chercheurs, elle les accompagne dans toutes les étapes de construction des dossiers.

Au sein du secrétariat général, l'organigramme a gagné en lisibilité et donne une vision intégrée et transversale de l'ensemble des activités. Le nouveau service dit « d'appui au pilotage » rassemble en un même service des compétences jusqu'alors dispersées qui relèvent des « crédits dépensés » (gestion des missions et déplacements, gestion des marchés et des achats publics et gestion financière), et ce afin d'améliorer le pilotage des différentes étapes du cycle de la dépense.

Les statuts de l'Ined ont été revus en 2015. Une des avancées des modifications apportées au décret de 1986 concerne l'instauration d'un comité d'éthique, instance importante au regard des évolutions de la recherche en sciences humaines et sociales, à l'heure de la diversification des sources de données de la recherche et de l'intensification de leur utilisation.

Des services professionnalisés et mutualisés

Trait original pour un EPST, les services d'appui à la recherche sont entièrement mutualisés : à l'exception des fonctions de secrétariat, les ITA ne sont pas affectés aux unités de recherche et relèvent de services transversaux. Cette organisation facilite le partage de compétences au sein des services d'appui et offre une plus grande souplesse dans les interactions avec les unités de recherche. Elle permet aussi de voir émerger les nouveaux besoins en appui de la recherche et de conduire une politique de gestion des compétences au plus près de ces besoins. Le service des éditions a ainsi su se rapprocher d'éditeurs internationaux pour élargir la diffusion des ouvrages de ses collections, tout en assurant la publication bilingue de ses deux périodiques *Population et Sociétés* et *Population*. Le service de documentation est partie prenante dans la réflexion sur le libre accès aux publications des chercheurs de l'Ined avec le pilotage du groupe de travail sur les archives ouvertes. Le service informatique répond aux nécessités de sécurisation des données et inscrit son action dans les groupes inter-établissements afin de bénéficier de synergies. Les deux services statistiques offrent une expertise en matière d'exploitation statistique de données et de conception d'enquête. Le service des enquêtes et sondages offre une expertise en matière de conception, de méthodologie et de production d'enquête. Le service des méthodes statistiques intervient en aval de cette production, dans l'accompagnement de la recherche. Il offre une expertise en matière d'exploitation statistique de données par un appui méthodologique et technique aux équipes de recherche et par l'investissement dans une politique de formation interne dédiée aux méthodes et logiciels statistiques. Il offre aussi une veille en organisant des séminaires à destination des praticiens en sciences sociales, à l'instar du service des enquêtes et sondages qui organise régulièrement des séances des Lundis de l'Ined. Ces deux services, avec l'aide du service informatique, disposent des atouts nécessaires pour s'adapter à l'émergence des gisements de données.

Une expertise spécifique : les enquêtes représentatives sur des situations sociales complexes ou sensibles

Outre l'analyse secondaire des données d'organismes nationaux ou internationaux, l'Ined produit des données originales par voie d'enquête. C'est le seul EPST qui dispose d'un service d'enquêtes spécialisé. Ce service est capable de traiter des thèmes sensibles sur des populations en situation difficile (sans abri, illettrés, personnes en situation de handicap, prisonniers, victimes de violence, candidats à la procréation médicalement assistée...) ou très spécifiques (adoptants et adoptés, cohortes de femmes dont on suit les grossesses et les avortements, femmes victimes d'excision, villages africains enquêtés à intervalles réguliers, ...). Autant de sujets que l'Insee pourrait difficilement traiter et qui exigent à chaque fois des dispositifs d'enquête innovants. L'Ined a également sur la période récente renforcé sa compétence dans la collecte de données longitudinales : à l'expérience des collectes de données biographiques rétrospectives se sont ajoutés le lancement et le suivi de plusieurs panels et cohortes. Enfin, l'institut a expérimenté des modes de collecte innovants (Internet et multimodes).

De par leur objet et les méthodes à inventer, les chercheurs qui conçoivent et organisent avec le service des enquêtes, puis exploitent des enquêtes représentatives, sont au cœur de la recherche ; le service des enquêtes quant à lui déploie une grande variété de métiers pour en assurer la maîtrise d'œuvre.

Une politique institutionnelle volontariste de formation à la recherche et par la recherche

L'Ined concourt à la formation à la recherche et par la recherche en accueillant une cinquantaine de doctorants et de post-doctorants au sein de ses unités de recherche.

Depuis 2012, une délégation aux affaires doctorales et post-doctorales anime et met en œuvre la politique de formation à la recherche et par la recherche au sein de l'Ined.

Pour assurer une politique d'accueil de qualité, l'institut identifie et met en application un ensemble de bonnes pratiques en accord avec la *Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs (C&C)*. Dans ce cadre, à son arrivée, chaque jeune chercheur, ses encadrants, le responsable de son unité d'accueil et la direction de l'Ined cosignent une charte. Cette pratique a d'abord été mise en place pour les doctorants (depuis octobre 2012) puis pour les post-doctorants (depuis décembre 2014).

L'Ined soutient l'insertion de ses jeunes chercheurs dans la recherche internationale. Il propose notamment des bourses de mobilité pour de un à trois mois. . Par ailleurs, l'Ined est membre de l'European doctoral school of demography (EDSD) qui accueille chaque année en formation de jeunes détenteurs d'un master souhaitant se diriger vers un doctorat ou en début de thèse.

Jeunes chercheurs : des professionnels de la recherche

Un fondement important de la politique institutionnelle est de donner un statut de professionnel de la recherche aux doctorants et post-doctorants. A ce titre, leur activité est rémunérée dans le cadre d'un contrat de travail. Ce contrat peut être financé par l'Ined, par le labex iPOPs ou par des financements extérieurs.

Les jeunes chercheurs sont insérés dans la vie de l'Ined selon des modalités proches de celle d'un chercheur titulaire. Ils sont membres à part entière d'une unité de recherche. A ce titre, ils participent à la vie scientifique de leur unité et peuvent bénéficier de financements pour leurs projets, assister à un colloque ou faire traduire un texte pour une publication dans une revue internationale. L'assistant-e de leur unité de recherche les accompagne dans toutes les démarches administratives (en particulier la gestion de leurs missions). Pour toutes les questions qui relèvent plus spécifiquement de leur accueil en tant que jeunes chercheurs, ils sont accompagnés par le gestionnaire de la délégation aux affaires doctorales et post-doctorales. Enfin, comme tout chercheur de l'Ined, ils peuvent solliciter l'ensemble des services d'appui à la recherche de l'institut et ont accès aux formations organisées par l'Ined.

Afin de permettre aux doctorants de maîtriser rapidement leur environnement de travail et de connaître les différents moyens mis à leur disposition pour mener à bien leur recherche, une réunion de rentrée est organisée chaque année par la délégation aux affaires doctorales et post-doctorales en octobre, mobilisant l'ensemble des services et partenaires de l'Ined qui viennent se présenter et donner les informations et documentations importantes pour une bonne insertion au sein de l'institut.

Afin de promouvoir une meilleure participation des doctorants à la vie démocratique de l'institut, l'Ined a demandé et obtenu en 2015 une révision du décret établissant la liste des agents participant aux élections pour le conseil scientifique et le conseil d'administration (publication au JO en septembre 2015). Les doctorants et post-doctorants sont désormais électeurs et éligibles pour siéger à ces deux instances. Par ailleurs, les doctorants élisent chaque année deux représentants qui ont un

rôle d'animation de la vie doctorale à l'Ined et de correspondants avec la délégation aux affaires doctorales et post-doctorales.

Jeunes chercheurs : un accompagnement personnalisé pour une formation à la recherche

Tous les doctorants et post-doctorants accueillis à l'Ined bénéficient d'un encadrement pluriel : ils sont suivis par un chercheur de l'Ined qui peut ou non être co-directeur de thèse et un autre encadrant, généralement universitaire, directeur ou co-directeur de thèse. L'encadrant Ined assure un accompagnement personnalisé et participe à la formation du jeune chercheur pour lui permettre de monter en compétences au cours de son séjour à l'Ined. Il l'assiste dans la construction et la promotion de son projet professionnel.

Chaque année, les doctorants produisent un bilan d'activité avec leurs encadrants qui donne lieu à un document de synthèse présentant les avancées et le calendrier de travail. Ce dossier est évalué par un comité de suivi composé de cinq chercheurs Ined élus et de cinq personnalités scientifiques extérieures. Le doctorant et ses encadrants reçoivent une synthèse du comité de suivi faisant le point sur l'évaluation de leur avancement et pouvant contenir des recommandations pour mener à bien leur thèse.

Les post-doctorants, quant à eux, s'entretiennent à leur arrivée avec leur encadrant afin d'évoquer à la fois leur projet de recherche et leur projet professionnel. La charte d'accueil précise que l'entretien doit être renouvelé annuellement. Les post-doctorants sont assurés de bénéficier d'au moins 20 % de leur temps pour travailler à la valorisation de leurs travaux personnels et à la préparation de leur insertion professionnelle.

Vie scientifique des jeunes chercheurs dans l'institut

Les jeunes chercheurs accueillis à l'Ined sont invités à participer à l'ensemble des événements scientifiques organisés par l'institut. Des événements sont spécifiquement organisés pour les doctorants. Tout d'abord, un atelier, animé par un trio de chercheurs Ined, est proposé aux doctorants pour présenter leurs travaux et discuter des pratiques de la recherche (choisir une revue où publier, comment présenter ses résultats à un colloque, préparer un dossier ou un concours, etc.). Par ailleurs, l'Ined met à disposition de ses doctorants les moyens pour organiser chaque année une « journée doctorale », séminaire durant lequel ils présentent leurs travaux à la communauté scientifique, avec la possibilité d'inviter des discutants extérieurs grâce à un budget spécifique assuré par l'Ined.

Les défis

Les recommandations HCERES (ex AERES) sur la recherche

Lors de sa dernière évaluation, les recommandations de l'AERES pour l'Ined étaient les suivantes :

- l'investissement appréciable dans les projets de recherche conduits dans les Pays du Sud devrait être couplé avec une stratégie de formation d'étudiants du Sud, d'implication dans l'enseignement et de transfert des résultats aux porteurs des politiques publiques ;
- il faudrait investir davantage dans le renouvellement par l'entrée des jeunes chercheurs et ingénieurs ainsi que par l'augmentation des thèses encadrées ;
- il semblerait également utile de continuer à renforcer la diffusion des données en dehors de l'INED en facilitant l'accès à ses données pour d'autres équipes de recherche et d'autres chercheurs non affiliés à l'INED ;
- la direction pourrait assumer plus son rôle de « leadership » en encourageant par exemple plus activement le débat transversal lors d'occasions spécifiques de rencontre sur les points où il y a pluralité d'approches et de conceptions des objets – ex : migrations / identité etc.) ;
- il pourrait en être de même pour la dimension historique et la dimension de genre, dimensions qui sont bien représentées dans les unités qui leur sont plus particulièrement dédiées, mais qui mériteraient d'être partagées avec d'autres équipes, ce qui permettrait de mieux tirer parti de leurs apports.

De son côté, le rapport du HCERES sur la section des établissements soulignait le risque de dilution des savoirs du cœur de métier. « L'évolution d'une compétence strictement centrée sur la démographie vers une compétence plus largement inscrite dans les sciences sociales a certainement favorisé l'ouverture de l'Ined et un enrichissement de ses partenariats. En même temps, notamment dans le cadre du Campus Condorcet, la question d'un équilibre à trouver entre la préservation de la spécificité de l'Ined et son insertion dans une configuration d'institutions où les sciences sociales seront fortement présentes pourrait se poser, l'enjeu étant d'éviter une véritable dissolution de l'identité scientifique de l'établissement ». Il recommandait en particulier « de renouveler et renforcer le potentiel humain de ce cœur de métier ».

De ces recommandations les défis suivant sont à relever dans les cinq années à venir :

- Renforcer les ressources sur le cœur de métier

Afin de préserver la spécificité de l'Ined, le potentiel de recherche de l'Ined devra se développer par davantage de recrutements de chercheur-e-s permanent-e-s sur des profils d'analyse démographique.

- Renforcer la transversalité

Si quelques équipes sont très intégrées, d'autres restent plus marginales alors que des collaborations pourraient potentiellement être développées. Les collaborations entre les équipes et le débat transversal seront renforcés. Des transferts de compétences entre équipes seront aussi encouragés, notamment sur la dimension de genre, la dimension historique et sur les méthodes.

- Renforcer les comparaisons internationales

Les équipes sont très variablement engagées dans la comparaison internationale. Cette dimension devra être encouragée.

- Renforcer l'encadrement doctoral, notamment en direction des étudiants du Sud.

L'Ined devra maintenir ses efforts pour la formation de jeunes chercheur-e-s, en trouvant les ressources nécessaires à un accueil de qualité.

- Renforcer les compétences dans l'évaluation des politiques publiques

Les compétences économétriques dans l'analyse des politiques publiques devront se développer. Les atouts des économistes et du service des méthodes statistiques en ce domaine devront être davantage partagés.

Au-delà des recommandations du HCERES, d'autres défis attendent l'institut dans les cinq années à venir.

Réussir l'installation de l'Ined dans le campus Condorcet

Avec la vente de l'immeuble de l'Ined et la signature du contrat de partenariat entre l'établissement Campus Condorcet et le consortium SERENDICITE, le projet de campus Condorcet rentre dans sa phase opérationnelle. Ce campus va offrir des conditions exceptionnelles pour la recherche, avec des équipements conçus pour favoriser le rapprochement des équipes, le travail en réseau, l'accueil de chercheurs étrangers ou issus des régions, un centre de conférences et un grand équipement documentaire doté d'outils innovants pour accompagner les chercheurs.

Accompagner le changement

L'emménagement à Condorcet conduira l'Ined, seul établissement à s'installer entièrement à Condorcet, à s'interroger sur son mode d'organisation et la façon de faire de la recherche. Il est en effet d'ores et déjà connu que le service de documentation de l'Ined rejoindra le grand équipement documentaire (GED). C'est une réelle opportunité pour les personnels du service de pouvoir côtoyer d'autres professionnels exerçant des activités proches des leurs ; ils y trouveront un environnement professionnel de qualité et la possibilité de construire puis de proposer une offre de services et d'outils extrêmement riche, en phase avec les standards internationaux. Toutefois, l'intégration des personnels concernés dans l'équipe du GED doit être anticipée et préparée au mieux afin que ces derniers puissent en tirer le meilleur bénéfice.

Promouvoir l'identité de l'Ined

Au sein d'un campus qui prévoit d'accueillir 6 000 personnes, l'Ined va sembler bien petit avec ses 250 personnes. Malgré ses nombreux atouts et sa notoriété, le HCERES et la cour des comptes l'incitent fortement à veiller à préserver son identité. L'Ined retrouvera dans le campus des établissements avec lesquels il a noué des partenariats aux formes variées, en étant membre de la même COMUe ou au travers de LABEX ou d'EQUIPEX.

Participer à la construction d'un projet scientifique

Avec un campus qui rassemble des établissements de différentes COMUes, les différentes formes de partenariat et le nouveau statut qui sera donné à l'établissement public Condorcet pourront soulever des interrogations et nécessiter des ajustements au sein de l'établissement. Il est important que ces interrogations soient de courte durée afin de permettre à tous de se projeter vers l'avenir et de se consacrer à donner une réalité scientifique au campus en impulsant des projets de recherche entre les différents membres fondateurs.

S'adapter à l'environnement de la recherche : faire face à la diversification des financements

Ne serait-ce que parce que la découverte est sa substance, la recherche est en perpétuelle évolution. Les avancées scientifiques et technologiques qu'elle induit la pousse à se réinventer à chaque instant. Son environnement se modifie également en fonction de ces avancées, mais aussi des stratégies déployées pour s'adapter au contexte international. L'Ined contribue aux avancées de la recherche avec enthousiasme mais il doit aussi s'adapter en permanence avec pour ambition de maintenir son excellence scientifique. C'est aujourd'hui la diversification des financements de la recherche qui nécessite des adaptations. Cette diversification entraîne des incertitudes sur les financements qui pèsent sur la conception scientifique des projets de recherches et réduisent l'horizon de prévision.

Elle contraint à concevoir différents scénarios et à développer l'agilité dans la conduite de projet. Elle consomme du temps de recherche pour la recherche de financement et démultiplie les attentes et les livrables. La multiplicité des financeurs de certains projets et les engagements de l'établissement à leur égard conduit par ailleurs à s'interroger sur les contreparties acceptables pour l'Ined au regard des financements accordés et des attendus. Faut-il instaurer un financement minimum ? Mais cette diversification permet aussi le rapprochement entre la recherche et la société, et peut à cette occasion soulever de nouvelles questions de recherche. C'est cette contrepartie positive, et le transfert technologique ou de connaissance implicite qui en résulte, qu'il faut davantage mettre en évidence.

Améliorer la lisibilité de la politique de recherche à l'international

Le rapport d'évaluation du HCERES d'avril 2015 souligne : « *L'effort engagé au cours de la décennie précédente pour promouvoir une stratégie d'ouverture à l'international a été systématiquement poursuivi depuis [la précédente période d'évaluation]. Définie en référence aux orientations stratégiques, la politique de coopération internationale est mise en œuvre par la direction des relations internationales et des partenariats (DRIP), dont les responsabilités ont été largement étendues au 1er septembre 2011 et qui a été dotée d'une plateforme d'appels à projets au 1er novembre 2013. Les relations de partenariat concernent des institutions de statuts très variés. Le soutien à la mobilité internationale revêt diverses modalités : accueil de chercheurs étrangers et programmes de mobilité sortante facilitant les séjours de moyen terme des chercheurs de l'Ined dans des centres à l'étranger. Ce dispositif donne des résultats prometteurs sans que l'on puisse dire si les choix d'échanges procèdent d'une logique concertée ou d'opportunités saisies à l'échelle individuelle. Les coopérations avec le Québec, les États-Unis, l'Australie, la Thaïlande ne semblent pas relever d'une stratégie clairement affichée.* »

C'est un défi important que de pouvoir articuler les initiatives individuelles des chercheurs et leurs projets de recherche avec le besoin de mener une stratégie institutionnelle propre, relevée par le rapport du HCERES. Si les premières sont porteuses du rayonnement international de l'institut, elles risquent de mettre en tension les services qui les appuient voire d'entrer en dissonance avec les orientations stratégiques de l'institution.

Ouvrir les données de la recherche

La loi numérique et les évolutions du cadre des appels à projet H2020 enjoignent la recherche à ouvrir ses données et plus généralement ses travaux (articles, méthodes) gratuitement vers l'extérieur. Le programme européen de financement de la recherche, H2020, conditionne l'obtention de financements à la diffusion gratuite des publications liées aux projets qu'il finance. Certaines revues demandent les programmes de calculs utilisés par les auteurs. La dimension humaine associée aux données collectées par l'Ined encadre cette ouverture par la préservation de l'anonymat des personnes participant aux enquêtes et par le respect de la vie privée. Si les données de la recherche doivent être accessibles au plus grand nombre, elles doivent se faire dans le respect des règles du secret statistique, de la Cnil et de la propriété intellectuelle. Les équipes de recherche qui produisent une enquête doivent être identifiées, reconnues et citées.

Préparer la sortie des investissements d'avenir

Les financements obtenus dans le cadre des investissements d'avenir concernent essentiellement l'EQUIPEX Reconai, permettant de collecter la cohorte Elfe et le Labex iPOPs. Le financement de Elfe est assuré pour une durée déterminée qui est en-deçà de la durée du projet. Alors qu'il existe déjà

des cohortes à l'étranger, Elfe est la première et unique cohorte française d'enfants suivis dès la naissance, qui collecte des descripteurs très riches du cadre de vie des enfants, social et environnemental, de leur état de santé, de leur développement cognitif et social. La poursuite de son financement dépendra de l'évaluation qui en sera faite, mais elle est au milieu du gué, entre une collecte d'informations d'un volume considérable en cours de réalisation, et de structuration pour la gestion de la dimension longitudinale, et le démarrage des premières recherches à partir de cette cohorte dont les enfants n'ont que 5 ans en 2016. Il est enfin important de souligner l'autorisation par le Conseil d'Etat d'enrichir Elfe par les données du SNIIRAM, ce qui constitue une avancée notable pour le projet en matière de richesse d'informations disponibles et d'accès aux données pour la communauté des chercheurs.

Le Labex iPOPs a quant à lui été un puissant levier pour la formation doctorale et post-doctorale, ainsi que pour la dynamique des partenariats entre l'institut et les universités. Le HCERES considère que le nombre de thèses encadrées par un chercheur est faible et inégalement réparti dans les spécialités, ce qui risque de créer des disparités entre les différents « profils » des doctorants. L'Ined accueille sa dernière cohorte de doctorants financés par le Labex en 2016 ; c'est dire si la fin du Labex joue un rôle dans le contexte de l'élaboration de ces orientations stratégiques. Il a permis de consolider les liens importants avec les universités ils devront être maintenus dans la durée.

Poursuivre la modernisation des services

La modernisation des services d'appui et de support à la recherche, largement engagée à travers la réorganisation du secrétariat général, l'élargissement de la DRIP et la création de la direction de la communication, sera poursuivie en développant la culture de projet. L'enjeu du début du contrat, déjà engagé lui aussi, est de mettre en place la nouvelle gestion budgétaire et comptable en AE/CP en 2016-2017, avec des systèmes d'information adaptés. Ce sera l'occasion de renouveler le suivi des grands projets de collecte de données d'une manière pluriannuelle, plus adaptée à ce type de projet, et de clarifier le dialogue de gestion, déjà bien implanté dans l'établissement. Il faut également réfléchir aux moyens à mettre en place pour permettre d'apprécier le coût de chacune des activités de l'organisme, sans nécessairement mettre en place une mesure complexe des temps de travail par activité pour l'ensemble du personnel de l'Ined.

Au-delà, le développement du schéma directeur des systèmes d'information se poursuivra. L'enjeu essentiel sera de rénover le système d'information et de gestion des ressources humaines impliquées dans les activités de l'Ined, y compris concernant les personnels non rémunérés par l'établissement (chercheurs associés, invités). Il s'agira d'optimiser les moyens et de soutenir la réflexion sur l'emploi à moyen terme, et de développer les compétences juridiques en matière de ressources humaines, afin de faire face plus efficacement aux situations complexes et variées engendrées par les multiples situations et statuts des personnels impliqués dans l'activité de l'établissement.

Orientations scientifiques

Les travaux de recherche de l'Ined se fondent sur la combinaison d'approches quantitative, critique et qualitative des questions de population. L'approche est d'abord *quantitative*, l'analyse statistique et la production de données originales étant au cœur de l'activité. L'approche est aussi *critique* engageant une réflexion sur les catégories, les concepts ou les mesures, aussi bien que sur les résultats. Enfin, l'approche *qualitative* permet d'enrichir les analyses, en amont pour élaborer de nouveaux questionnements, en aval pour approfondir les résultats et construire des catégories d'analyse. Sur tous ces fronts, l'Ined concourt à la production de données originales qui enrichissent la statistique publique par l'élaboration d'enquêtes expérimentales et pionnières, sur des sujets de société sensibles, et qui sont diffusées à la communauté scientifique.

La stratégie adoptée à l'Ined vise à cibler les recherches sur les questions clés des changements démographiques contemporains en s'intéressant à leurs ressorts et à leurs enjeux. L'approche est résolument interdisciplinaire, avec un souci de décloisonnement des approches. Les aires culturelles dans lesquelles s'inscrivent les travaux de l'Ined sont multiples. Sont ciblés les terrains où les enjeux en termes d'évolutions démographiques sont majeurs : bien sûr les terrains français, européen et plus généralement des pays à hauts revenus, mais aussi les pays du Sud, dont dépendent dans une large mesure la dynamique démographique et l'équilibre géopolitique du monde. La majorité de la population mondiale y vit et ces pays sont désormais presque les seuls à contribuer à son accroissement. Aux enjeux internationaux s'ajoutent des défis scientifiques et méthodologiques. Ainsi, articulées à des transitions plus tardives et réalisées dans des conditions souvent très différentes des pays du Nord, on observe des dynamiques démographiques contemporaines aux contours et aux retombées parfois inédits, qui appellent à un renouvellement des problématiques et des grilles d'analyse. De plus, les limites dans la disponibilité et la qualité des données statistiques forment une contrainte partagée par de nombreux pays du Sud qui impose un investissement méthodologique important dans la production et l'évaluation des données et des indicateurs. La démographie des populations du Sud recouvre aujourd'hui une grande diversité de situations, d'évolutions et de problématiques. Entre des pays asiatiques, confrontés à un vieillissement accéléré de leur population, et l'Afrique subsaharienne où la fécondité reste élevée et la population très jeune, les différences sont devenues profondes et les problématiques ne sont plus les mêmes.

L'Afrique subsaharienne occupe ainsi une place centrale dans les recherches, du fait de la singularité de ses évolutions démographiques. De son côté, le pourtour méditerranéen fera l'objet d'une attention particulière durant les prochaines années : avec la transformation des comportements démographiques et migratoires qui dessinent de nouveaux espaces de circulation, les questionnements démographiques doivent être renouvelés. Les comparaisons internationales seront poursuivies et renforcées pour mettre en perspective nos méthodes et catégories et participer à la construction d'un savoir international sur les questions de population.

La prise en compte de l'hétérogénéité des populations est partagée par l'ensemble des équipes de recherche. Les populations sont extrêmement diverses et les évolutions récentes sont à envisager sous l'angle des contrastes et des divergences ou convergences. La question des inégalités est un aspect particulier de cette diversité qui occupera une place croissante dans les projets. L'analyse des ressorts des évolutions contemporaines, en prenant en considération non seulement les déterminants socio-économiques observés à l'échelle individuelle, mais en s'intéressant aussi au contexte, aux dynamiques locales et aux logiques des acteurs, sera développée. Quatre axes de recherche sont prioritaires pour les cinq années à venir : renouveler l'analyse des phénomènes démographiques, approfondir l'analyse des trajectoires individuelles et des âges de la vie, étudier les interactions entre les acteurs et les politiques publiques, développer les travaux sur les mobilités des populations.

Renouveler l'analyse des phénomènes démographiques

L'analyse des phénomènes démographiques proprement dits (fécondité, mortalité, migrations, structures démographiques), leur évolution dans le temps, leur différenciation dans l'espace, et les enjeux sociétaux qu'ils soulèvent, constituent une des missions centrales de l'Ined. Les articles sur la situation démographique de la France, publiés chaque année dans la « Chronique de conjoncture » de la revue *Population*, répondent ainsi à une obligation de l'Institut d'informer les autorités politiques sur la conjoncture démographique. Ils complètent les publications de l'Insee en offrant un éclairage spécifique, fondé sur des séries longues et des comparaisons internationales, et approfondissent chaque année un sujet particulier. Par ailleurs, la revue publie également chaque année un article de synthèse sur une question de population. Disponibles sur Internet dès leur parution, ils sont très largement lus et utilisés, notamment par les universitaires.

Loin d'être figée, l'analyse des phénomènes démographiques se renouvelle : de nouvelles thématiques sont étudiées, de nouvelles sources sont disponibles, de nouvelles méthodes sont développées.

Analyser les évolutions de la fécondité des hommes et des femmes, au Nord et au Sud

La quasi-totalité des pays du monde ont connu une baisse de la fécondité, les niveaux et ressorts de ces évolutions varient entre et au sein des continents. Les recherches sur la fécondité portent sur les pays du Nord et sur ceux du Sud. Dans ce domaine, les comparaisons internationales permettent de mieux comprendre ce qui fait débat ou ne le fait pas, ce qui pose question ou au contraire paraît aller de soi dans un pays.

Depuis une quarantaine d'années, la fécondité se maintient en France à un niveau élevé par rapport à ses voisins européens, après une baisse au début des années 1990 et une hausse au cours des années 2000, interrompue depuis quelques années. Malgré la baisse importante observée tout récemment, le niveau reste compatible avec une croissance modérée de la population, en tenant compte d'un solde migratoire faible et de l'allongement de la vie. L'Ined analyse ces tendances, en se concentrant sur deux aspects majeurs : le retard des naissances et la médicalisation croissante de l'aide à la procréation et des moyens de prévention des naissances.

Comprendre les mécanismes de la fécondité et les représentations de la parentalité en Europe

Les comportements familiaux se sont beaucoup modifiés au cours des dernières décennies. Les situations conjugales se diversifient, tant du point de vue légal, avec l'apparition du Pacs puis l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, que du point de vue des comportements : nouveaux comportements des jeunes adultes, hausse des ruptures et des remises en couple à tous les âges, épisodes de monoparentalité, couples non cohabitants, recompositions familiales. Jusqu'à présent, le retard continu de l'arrivée des premières naissances, les ruptures d'union et les remises en couple plus fréquentes n'ont pas eu d'impact global sur le niveau de la fécondité en France. L'Ined poursuivra l'analyse de la fécondité des hommes et des femmes, en relation avec leurs histoires conjugales. Centrées sur la France, les analyses s'appuieront le plus souvent sur des comparaisons avec un ou plusieurs pays d'Europe. La fécondité tardive sera analysée sous les angles sociaux et médicaux.

Les analyses du contexte économique et politique ont montré l'importance de l'impact des politiques familiales et sociales sur les comportements de fécondité, ainsi que l'hétérogénéité des comportements et des réactions face aux changements politiques ou économiques ; les analyses futures mettront l'accent sur les conditions pratiques de l'exercice de la « parentalité ». L'analyse des représentations et des attitudes face à la fonction de parent, et de situations où les comportements sont perçus comme « hors norme » par les acteurs eux-mêmes : homoparentalité, naissances hors couple, maternités tardives ou précoces, infécondité. Les normes qui influent sur les comportements

se cristallisent dans la loi. Les comparaisons internationales seront ici particulièrement utiles pour montrer la diversité des évolutions et des décisions juridiques.

Analyser l'évolution récente des pratiques contraceptives et des issues de grossesse

Les comportements de contraception en France se sont récemment modifiés après les accidents survenus chez des femmes sous pilule, tandis que le nombre d'IVG reste constant. Une nouvelle enquête sur la contraception et le recours à l'IVG sera préparée avec l'Inserm afin d'analyser l'évolution récente des pratiques contraceptives et du recours à l'IVG et d'explorer de nouvelles problématiques autour de la production de statistiques publiques sur ces questions. Dans la poursuite de travaux collaboratifs entre l'Inserm et l'Ined engagés depuis 10 ans, les processus de choix contraceptifs, les échecs de contraception et le recours à l'IVG, les pratiques contraceptives post-IVG seront analysés, en distinguant les trajectoires sociales, relationnelles et contraceptives des couples, des hommes et des femmes. L'ensemble de la biographie génésique des femmes sera reconstituée en explorant les nouvelles possibilités offertes par les bases existantes, comme le PMSI ou le SNIIRAM.

Approfondir l'analyse de la prise en charge médicale de l'infécondité

La médicalisation de l'infécondité sera étudiée sous plusieurs angles. D'une part, les premières étapes de la prise en charge médicale d'une infécondité (fréquence du recours aux traitements et les inégalités sociales dans la prise en charge) seront explorées à partir des données du SNIIRAM collectées dans la cohorte Constances. D'autre part, la médicalisation de l'infécondité en contexte de séropositivité, à travers les motivations, parcours et expérience des couples infectés, sera étudiée. Enfin, des problématiques nouvelles émergent concernant l'acceptabilité de prendre en charge médicalement des couples qui ne correspondent pas aux normes de l'hétérosexualité, de la bonne santé ou du « bon » âge pour procréer. L'hétérogénéité des réponses législatives et médicales apportées par les différents pays, même au sein de l'espace européen, se traduit par un phénomène croissant de recours transfrontalier à l'AMP.

La baisse de la fécondité en Afrique subsaharienne : moteurs et obstacles

La transition de la fécondité est désormais engagée sur tout le continent africain (à l'exception du Niger), mais avec une grande diversité de situations : les expériences de baisse rapide coexistent avec les cas d'évolution lente et parfois de ralentissement, voire d'interruption de la baisse de fécondité. La spécificité de la situation africaine a été bien décrite mais ses ressorts restent mal connus. Alors que la question de l'*offre* contraceptive reste dominante dans les débats actuels, l'Ined porte au contraire une attention privilégiée sur les projets de fécondité (la *demande d'enfants*). Il s'agit d'étudier les choix reproductifs des individus ainsi que les facteurs qui les orientent et jouent sur leur mise en œuvre. L'attention est portée non seulement aux caractéristiques individuelles, mais aussi au contexte (conditions de vie, infrastructures, cadres normatifs...) et aux structures relationnelles où s'inscrit l'individu (du couple aux structures communautaires). Elle est également orientée sur les tensions entre les différents systèmes de normes et de valeurs qui pèsent sur les arbitrages en matière de fécondité, et peuvent ralentir l'adoption de la contraception ou conduire à des métissages de pratiques. Conjointement à l'exploitation, désormais classique, des enquêtes démographiques et de santé pour mesurer les tendances et différentiels de la fécondité et de la contraception, les données d'observatoires ruraux et urbains permettront d'examiner, dans des populations de petite taille et bien documentées, les facteurs contextuels qui orientent les choix et pratiques de reproduction. Un dispositif qualitatif étudiera auprès d'une minorité très privilégiée la persistance des injonctions à la maternité dans un environnement matériel et idéologique peu favorable à la conciliation des vies familiale et professionnelle.

Mariage et fécondité en Afrique du Nord

Si l'Afrique subsaharienne se distingue par les lenteurs des évolutions, c'est au contraire la rapidité de la transition et ses modalités particulières qui caractérisent le Maghreb. Les évolutions sociétales actuelles du Maghreb et plus largement du monde arabo-musulman ne peuvent pas être comprises

sans prendre en compte ces transformations démographiques qui, en l'espace d'une génération, ont bouleversé les conditions d'entrée dans la vie adulte et introduit des tensions particulières dans les rapports entre sexes et entre générations. Trois principaux axes de recherche seront privilégiés pour ces prochaines années. Le premier axe est entièrement consacré à la question du célibat prolongé, devenu la norme pour les jeunes maghrébins des deux sexes, sans que les injonctions morales à l'abstinence sexuelle préconjugale n'aient été remises en question. On manque de données statistiques pour analyser le phénomène, son vécu, ses ressorts et ses retombées pour les jeunes et leurs familles. C'est tout l'enjeu de l'enquête démographique nationale sur le célibat en Tunisie que l'Ined prépare en partenariat avec l'Université Paris Diderot et l'Office national de la famille et de la population de Tunisie. Le deuxième axe du projet porte sur les évolutions récentes avec une remontée inattendue de la fécondité dans certains pays, comme l'Algérie et l'Égypte, qui pourraient, cette fois encore, être associées à des changements de nuptialité. Enfin, il est prévu de développer un programme d'analyses comparatives sur l'ensemble du monde arabe et d'étendre ainsi la réflexion engagée sur les facteurs de convergence et de divergence entre les pays du Maghreb, aux différences entre Maghreb et Machrek.

Dynamiques démographiques et bouleversements sociétaux dans les pays du Sud

La relation entre évolutions démographiques et transformations politiques est centrale pour comprendre les bouleversements récents survenus dans les pays du Maghreb. Le projet transdisciplinaire Observatoire des transitions dans le monde arabe (Otma, projet Ined-IRD financé par le MAE, 2013-2016) constitue le point de départ de nouvelles recherches consacrées à l'articulation entre transformations démographiques et bouleversements sociétaux, pouvant conduire à des formes de ruptures politiques. Elles confrontent des analyses macro-sociales et théoriques, développées dans la première phase des « printemps arabes », qui mobilisent des concepts globaux tels que ceux de « révolution » ou « transition », et des analyses micro ou méso-sociales, de nature plus empiriques qui permettent d'appréhender à partir d'enquêtes de terrain des changements effectifs vécus au quotidien par les populations. Ces transformations politiques s'inscrivent dans une dynamique de changements structurels moins visibles mais pourtant très profonds : la transition démographique, le développement économique, la révolution informationnelle, la révolution numérique, la transition énergétique, le développement d'aspirations individualistes, etc. Les changements démographiques ont – quant à eux – une incidence majeure à court et moyen terme sur les transformations sociétales et politiques qui ont cours dans cette partie du monde.

En Afrique, la référence aux structures familiales, à leurs caractéristiques et à leur évolution, est un passage presque obligé pour comprendre les dynamiques démographiques. Ménages de configuration complexe, mobilité fréquente des individus dès l'enfance, formes de conjugalité variées : les individus s'inscrivent dans des réseaux relationnels denses et diversifiés, qui orientent leurs comportements. Cette complexité familiale est souvent affichée comme une force, assurant la prise en charge des dépendants et permettant d'affronter les aléas et situation d'insécurité, dans des contextes de revers économiques fréquents et d'absence de système de protection sociale. Elle peut aussi être perçue comme un frein à l'autonomie d'action et donc comme un facteur retardant ou ralentissant les évolutions, notamment en matière de fécondité. Un projet examinera ces structures familiales et leur évolution à plusieurs niveaux. Un premier volet porte sur les cadres matrimoniaux, d'une part en brossant l'évolution sur le long terme des « piliers » des régimes de nuptialité africaine (mariage précoce des femmes, écart d'âges élevé entre les sexes, polygamie) grâce à une base de données, aujourd'hui finalisée et quasi-exhaustive, réunissant les statistiques des recensements et des enquêtes nationales réalisées en Afrique depuis les années 1950, d'autre part en explorant, à partir de données biographiques recueillies depuis 25 ans au Mali, les dynamiques nouvelles du milieu rural (migrations féminines, recul de l'âge au mariage et du divorce, recomposition de la polygamie...), trop souvent ignorées et écrasées par les comparaisons urbain/rural. Le deuxième volet, basé sur des micro-simulations et les données empiriques des suivis de population du Sénégal et du Mali, étudie l'impact du régime démographique sur les apparentés d'un individu et la transformation de ce réseau relationnel avec la progression de la transition démographique. Le

troisième volet, bâti sur un partenariat étroit avec les instituts de statistique du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal, vise une cartographie fine des structures familiales ouest-africaines à partir de l'exploitation exhaustive et désagrégée des derniers recensements nationaux.

Enfin, longtemps observée au titre de l'explosion démographique, la Chine constitue aujourd'hui un terrain privilégié d'observation des transitions. Transition démographique et développement économique entraînent simultanément une détérioration des rapports de dépendance et, parallèlement à l'augmentation du niveau de vie, un accroissement des besoins des populations dépendantes en matière de prise en charge, en particulier pour l'éducation et la santé. Lorsque les États ont une implication limitée dans la prise en charge économique et sociale de ces populations dépendantes, comme en Chine, une transition démographique rapide se traduit par une sollicitation accrue des solidarités intergénérationnelles pour faire face à ces nouveaux besoins. Cette recherche assurera le suivi des évolutions sociales et économiques en Chine en lien avec les bouleversements de la structure par âge de sa population. Sont notamment analysées les solutions apportées par la Chine à sa faible fécondité et à son vieillissement démographique, alors même qu'elle n'a pas encore accédé au rang de pays à hauts revenus et que son économie n'est pas encore totalement développée.

Analyser les évolutions de la mortalité

Éclairer la transition sanitaire

Au cours des 50 dernières années, l'espérance de vie s'est accrue presque partout dans le monde mais les inégalités de mortalité restent très importantes. Alors qu'au début des années 1970, la théorie de la transition épidémiologique vouait l'espérance de vie à la stagnation dans les pays les plus avancés, la plupart de ces pays ont renoué avec l'allongement de la vie, en partie grâce au développement de moyens nouveaux et efficaces de lutte contre les maladies de société mais surtout, grâce aux succès remportés contre certains cancers et, essentiellement, contre les maladies cardio-vasculaires. L'événement a été assez marquant pour être qualifié de « révolution cardio-vasculaire ».

Mais ce relais n'a pu être pris partout en même temps. En particulier, l'incapacité avérée des pays d'Europe Centrale et de l'ex-URSS à franchir ce cap a ébranlé la thèse d'une convergence générale de la mortalité vers une espérance de vie maximum. Non seulement certains pays ont tardé à entrer dans la révolution cardio-vasculaire, mais d'autres ont même échoué à accomplir le dernier stade de la transition épidémiologique, une bonne part des progrès qu'ils avaient accomplis ayant été remise en cause par l'irruption du sida. Ces évolutions relativement récentes sont encore mal comprises. Elles ne mettent pas seulement en défaut la théorie de la transition épidémiologique ; elles remettent aussi en question les efforts faits par la suite pour compléter cette théorie ou pour introduire le concept de transition sanitaire. L'introduction par Jacques Vallin et France Meslé de la notion de cycles historiques de divergence-convergence entre pays a ouvert la possibilité d'une nouvelle lecture des évolutions récentes de la mortalité. Elle nécessite l'étude comparée, sur des périodes aussi longues que possibles, des évolutions de la mortalité générale et de la mortalité par cause. Les statistiques sur les causes de décès permettent d'examiner les facteurs déterminants des phases d'accélération et de ralentissement de la transition ou encore d'évaluer l'impact de politiques de santé publique. C'est l'idée-force des recherches entreprises, qui s'inscrivent dans la continuité de travaux menés de longue date à l'Ined, tout en les renouvelant tant sur le plan conceptuel que méthodologique. Les recherches portent sur les pays du Nord et sur ceux du Sud, en mobilisant néanmoins des approches et des méthodes différentes.

Pour les pays du Nord, l'Ined contribue au projet de la Human Mortality Database (HMD), qui présente des séries longues de tables de mortalité détaillées pour 38 pays à hauts revenus. Avec quelques 40 000 utilisateurs et presque 3 000 articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture, la HMD est aujourd'hui une référence incontournable pour tous les chercheurs intéressés par des travaux comparatifs sur la longévité. Dans le cadre d'un autre projet international, l'Ined

coordonne la constitution de séries longues de décès par âge et par cause ainsi que la création d'une nouvelle base de données : la Human Cause-of-Death Database (HCD). Ces bases de données très riches permettent d'asseoir les analyses sur des données comparables dans le temps et dans l'espace. Au-delà de la cause initiale du décès, les profils épidémiologiques sont aussi analysés en tenant compte de toutes les causes mentionnées sur les certificats de décès. En permettant de comprendre les moteurs des évolutions récentes (divergence entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, formidables progrès en Asie, ralentissement aux États-Unis), les analyses des évolutions de la mortalité par cause aident à la définition de politiques de santé efficaces et ciblées. Elles sont aussi indispensables à la construction d'hypothèses sur l'évolution future de l'espérance de vie et sur les conséquences de l'allongement de la vie.

Dans les pays du Sud, et en Afrique en particulier, l'état civil fournit rarement de telles statistiques, car seule une minorité de décès et leurs causes sont déclarés. Pour pallier ce manque, les causes de décès sont obtenues par autopsie verbale auprès des proches dans les sites de suivi démographique et lors de grandes enquêtes nationales. L'Ined a une expérience de longue date dans le traitement de ces données, avec une collecte qui se poursuit depuis plusieurs décennies au Sénégal rural et une exploitation des statistiques sanitaires existantes, comme dans les villes de Madagascar. Bien que ces corpus portent sur des populations particulières, ils permettent de vérifier des hypothèses de recherche dans des contextes géographiques et historiques très différents, et donc de produire des résultats dont la portée dépasse le cadre local, permettant d'éclairer la transition sanitaire sous deux nouveaux angles, la mortalité adulte et les inégalités de santé.

Mortalité différentielle au Nord et au Sud

La théorie de la transition sanitaire formalise la dynamique des facteurs qui ont conduit à l'élévation durable de l'espérance de vie. Ce cadre de réflexion met l'accent à la fois sur le caractère discontinu des progrès et innovations réalisés en matière sanitaire et sur le caractère progressif de leur diffusion. Ce sont les groupes les mieux à même d'exploiter les avancées qui en tirent profit les premiers, avant une diffusion plus large. Cette dynamique conduit à l'apparition de disparités entre pays mais aussi entre groupes d'un même pays.

Au Nord, deux approches différentes sont adoptées. Une première approche cherche à comprendre les mécanismes en jeu dans les écarts observés entre sous-populations (selon le sexe, l'origine, le milieu social). Cette approche en population générale mobilise de grands corpus de données à l'échelle nationale, l'Echantillon Démographique Permanent de l'Insee, l'échantillon longitudinal de mortalité associé à l'enquête Famille de 1999, ainsi qu'une base de données fournie par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse ou des enquêtes sanitaires à l'échelle nationale (les enquêtes sur la santé, la dépendance ou handicap, les Baromètres Santé, etc.).

La deuxième approche repose sur le suivi de populations spécifiques. Du fait de la moindre létalité des maladies qui accompagne la transition sanitaire, des personnes atteintes à la naissance de maladies graves et parfois invalidantes ont vu leur espérance de vie augmenter de façon spectaculaire. Ces personnes, qui autrefois mouraient jeunes, atteignent de nos jours l'âge adulte, voire le début de la vieillesse. Ces « nouvelles longévités » représentent une avancée considérable, tout en posant des problèmes complexes de nature sanitaire, sociale et économique. Les projets développés s'intéressent aux conditions de vie de deux cohortes de personnes malades depuis leur naissance : personnes atteintes de mucoviscidose d'une part et enfants infectés par le VIH à la naissance d'autre part. Dans les deux cas, un suivi prospectif avec collecte de données cliniques et sociodémographiques permettant de reconstituer les trajectoires de vie des malades a été mis en place.

D'autres sous-populations, sans être malades, ont vu leur fréquence augmenter dans la population, comme les jumeaux, dont la fréquence a doublé au cours des quarante dernières années. Un projet de l'Ined s'intéresse à l'évolution du taux de gémellité et à l'analyse des facteurs associés, notamment le nombre d'embryons transférés lors des fécondations in vitro. Le devenir des jumeaux

est aussi étudié : quel est leur risque de décéder et de quelles causes meurent-ils ? La surmortalité dont ils souffrent au tout début de la vie, en comparaison des enfants issus de naissances simples, se prolonge-t-elle au-delà de la petite enfance ?

En ce qui concerne les pays du Sud, dans un contexte de forte mortalité, comme en Afrique subsaharienne, les recherches sont largement ciblées sur la santé des enfants et sur la mortalité infectieuse, qui pèsent lourdement sur l'espérance de vie et sa marge de progression. Aujourd'hui, le sous-continent se trouve à un tournant de sa transition sanitaire : après la stagnation des années 1990, les progrès reprennent à un rythme soutenu. Les systèmes de santé publique ont à faire face à « un double fardeau sanitaire » : d'un côté la mortalité infectieuse (paludisme, tuberculose, maladies respiratoires, sida...) reste importante, de l'autre la mortalité cardiovasculaire et cancéreuse, associée à l'évolution des modes de vie (tabagisme, sédentarité, régime alimentaire...) et au vieillissement de la population monte en puissance. Les évolutions et déterminants de la santé aux âges adultes et de la mortalité aux âges élevés deviennent des sujets incontournables. Le constat de progrès sanitaires pose aussi la question de leur diffusion, de leur accessibilité et des possibles fractures sociales correspondantes. La problématique des inégalités de santé sera ainsi traitée pour la ville de Ouagadougou en s'intéressant non seulement à la mortalité mais aussi à la situation sanitaire des individus, notamment en termes de maladies chroniques, de handicap et d'espérance de vie sans incapacité. Il s'agit là d'un champ de recherche qui, faute de données, n'a encore été que très peu exploré en Afrique subsaharienne et plus largement dans des contextes de forte mortalité. La question des inégalités sanitaires est également abordée sous un autre angle, en milieu rural sénégalais, en fonction du genre, du statut familial et de l'environnement familial des individus.

Analyser la mortalité sur le temps long

Une part importante des recherches historiques menées à l'Ined s'attachera à renouveler les connaissances sur la mortalité dans le temps long. L'existence d'un lien entre morbidité/mortalité et climat/environnement sera évaluée sur le temps long à l'occasion de certaines phases critiques identifiées. La dynamique des grandes crises sanitaires, au premier rang desquelles la peste, sera analysée en relation avec des données spatiales et environnementales. L'un des terrains d'observation privilégiés est la basse Provence où les observations et méthodes de l'époque pourront être croisées avec les données démographiques et climatiques dont nous disposons aujourd'hui.

Les travaux méthodologiques permettant d'estimer l'âge au décès des populations anciennes seront poursuivis. Ils seront adaptés à plusieurs sites archéologiques et à d'autres indicateurs d'âge biologiques. Outre la poursuite de ces travaux méthodologiques et l'exploration des conséquences qu'ils pourraient avoir sur l'analyse démographique, un nouveau chantier portera sur la dynamique démographique de quelques régions à travers l'évolution de la distribution spatiale des habitats antiques et médiévaux. L'objectif sera de proposer des scénarios démographiques à même d'expliquer les phases d'abandon, de repli ou d'expansion constatées par les archéologues en différentes occasions. Les milieux humides constitueront un terrain d'observation prometteur, à la croisée de l'archéologie et de la démographie historique, pour l'étude de la relation homme/milieux dans l'évolution des conditions sanitaires. Le réseau thématique IN-HOPPE (International Network - Historical and osteoarchaeological Past Populations Exploration) continuera de soutenir une partie de ces recherches.

Vers une meilleure mesure et compréhension des flux migratoires

La mobilité spatiale est sans doute le phénomène démographique le plus difficile à mesurer à partir des sources de la statistique publique ou des sources administratives. Sa mesure, qui repose essentiellement sur des estimations et le renouvellement des méthodes et des sources, est primordiale et sera un des objectifs de ce prochain quinquennal, qu'il s'agisse de la mobilité interne ou des migrations internationales. Cette question trouve aussi sa place dans l'axe sur la mobilité des migrants.

Mesurer la mobilité spatiale et le peuplement du territoire

Les connaissances sur les modèles d'estimation de la mobilité interne sur le territoire national demandent à être mises à jour. Une réflexion méthodologique sera menée sur l'apport des différentes sources de données quantitatives, mais aussi qualitatives, ainsi que sur les méthodes mises en œuvre pour l'estimation de la mobilité résidentielle, de la double-résidence, des liens entre choix résidentiels et mobilité quotidienne. On s'intéressera aux mouvements depuis et vers les grandes communes, mais aussi au peuplement de zones moins denses et à la mobilité de certaines populations particulières, comme les étudiants, les jeunes diplômés, les retraités, mais aussi au peuplement de quartiers neufs et la formation des relations de voisinage en leur sein.

Enfin, nos recherches contribueront à renforcer les acquis sur la mobilité interne et sa mesure. L'étude de la mobilité spatiale fera l'objet d'une réflexion méthodologique renouvelée, sur la mesure de la mobilité interne, sur l'apport de différentes sources de données, quantitatives mais aussi qualitatives, et sur les méthodes mises en œuvre pour aborder la mobilité. Nous continuerons à valoriser le patrimoine des données de l'Ined et projetons de le renforcer par le biais d'une nouvelle enquête biographique sur les histoires résidentielles, professionnelles et familiales des baby-boomers et de leurs successeurs.

Donner du sens aux statistiques de l'immigration en France

Face à la multiplicité des sources et mesures, le public doute souvent des chiffres de l'immigration. L'Ined va se réinvestir dans le suivi de la mesure des migrations en France et tirer parti de toutes les sources possibles.

Depuis le milieu des années 1990, la partie « migrations » de l'article annuel de conjoncture démographique était fondée sur l'exploitation du fichier AGDREF dans lequel est enregistrée la distribution des titres de séjour en France. Echappent à cette mesure les sorties du territoire et une partie des entrées : celles des mineurs de moins de 16 ans, des citoyens de l'UE27, et bien sûr des migrants irréguliers. L'exploitation des enquêtes annuelles de recensement apporte maintenant une mesure alternative. Les résultats de ces deux sources sont logiquement différents. Ils sont néanmoins interprétés avec une certaine confusion dans les débats publics. L'objectif de l'Ined, en partenariat avec les producteurs de données (Insee, Ministère de l'intérieur) est de contribuer à donner du sens à ces différents résultats. Le projet prévoit de construire, en collaboration avec le service de la documentation, un guide de ressources présentant les différentes sources de données dans un souci pédagogique d'explication des mesures des flux et des stocks de migrants.

Par ailleurs, l'Ined prévoit de s'engager dans la production d'une nouvelle base de données sur les profils des immigrés en France. L'objectif est de présenter, à dates régulières, quelques statistiques clés de façon standardisée pour les principaux groupes d'origine identifiables dans le recensement : structure par sexe et âge, niveaux d'instruction, etc. Cette base de données pourrait être accessible en ligne, avec possibilité d'usage interactif. Elle n'a pas d'équivalents parmi les autres producteurs de données et répond à des demandes récurrentes que l'Ined reçoit de la part du public.

Mesurer et comprendre les sorties

Depuis plusieurs années, les recherches de l'Ined s'attachent à donner une vision complexe des migrations internationales qui dépassent l'idée de flux unilatéraux et permanents de migrants se déplaçant de pays pauvres (au Sud) vers des pays riches (au Nord). Dans les années à venir, nous poursuivrons ces efforts en nous intéressant à la mesure des flux d'émigration depuis la France, à destination des pays d'origine (migrations de retour des immigrés), ou vers de nouvelles destinations (ré-migration d'immigrés, départ de personnes nées en France). Des estimations ponctuelles suggèrent que l'émigration est –en France– un phénomène en progrès, mais sur lequel on sait peu de choses. Comment a-t-elle évolué dans les dernières décennies ? Quels sont les profils des émigrants ? Pourquoi partent-ils ? Comment s'insèrent-ils dans leurs pays d'accueil ? Quelle proportion revient en France et pourquoi ? Et comment se réinsèrent-ils dans la société française ? En l'absence de

mesure directe des sorties du territoire dans les statistiques publiques françaises, il n'est pas aisé de répondre à ce genre de questions. Diverses sources statistiques seront cependant mobilisées pour étudier les sorties du territoire (Echantillon démographique permanent, enquête Trajectoires et origines, données administratives, sources administratives et censitaires de pays étrangers où vivent des personnes ayant résidé en France). Leur analyse sera complétée par des enquêtes qualitatives réalisées à l'étranger auprès de personnes ayant quitté la France (Sénégal, Canada).

Migrations temporaires et circulations

Le modèle classique d'une migration permanente d'un pays d'origine vers un unique pays de destination ne suffit plus à rendre compte de l'hétérogénéité des trajectoires migratoires. Bien qu'elles fassent l'objet d'une attention politique croissante, les migrations temporaires ne font l'objet ni d'une définition consensuelle ni d'une mesure standard. A travers son investissement dans le projet européen *Temporary vs. Permanent Migration*, l'Ined s'est engagé dans une démarche d'analyse de ces mouvements. Un premier objectif est de produire un état des lieux juridique et statistique des migrations temporaires en France (qui font l'objet pour l'heure de mesures très éparées). Les résultats seront mis en perspective avec ceux obtenus en Grande-Bretagne, en Italie, et en Espagne. Un deuxième objectif est d'analyser les logiques des migrants : intentions en matière de durée de séjour en Europe, facteurs expliquant qu'un séjour dure plus longtemps que ce qui était initialement envisagé ou qu'un séjour juridiquement temporaire se transforme en séjour durable, régulier ou irrégulier. Le troisième objectif porte sur la mobilité étudiante. Souvent considérées comme intrinsèquement temporaires du fait de la durée limitée de l'inscription à l'université, les migrations étudiantes peuvent se transformer en installation durable de travailleurs qualifiés. Cette transition entre études et travail fera l'objet d'analyses basées sur l'exploitation d'une enquête en ligne réalisée en France, en Espagne et au Royaume-Uni.

Aborder des thématiques nouvelles

Construire une démographie des populations LGBT

Un nouvel axe de recherche consiste à poser les bases d'une démographie des populations gaies et lesbiennes, bissexuelles et trans'. Les premiers travaux quantitatifs sur l'homo- et la bi- sexualité ont été réalisés grâce à des enquêtes sur la sexualité et dans le cadre de l'étude de l'épidémie de sida. Depuis, la reconnaissance légale des unions de même sexe et une plus grande acceptation sociale de l'homosexualité ont fait apparaître un manque criant de recherches quantitatives dans ce domaine pour lequel les données de cadrage les plus élémentaires n'existent pas. Parallèlement, les directives européennes en matière de lutte contre les discriminations recommandent la production de données permettant d'en mesurer l'ampleur, tandis que le débat public national récent a fait apparaître nombre de questions : combien de familles homoparentales, combien de PMA, de GPA, combien de PACS, de mariages, combien de séparations, quelles évolutions pour la famille ?

Il s'agira d'abord de conduire une réflexion méthodologique sur les outils disponibles, en s'appuyant sur des enquêtes réalisées ces dernières années (Enquête CSF 2006, Trans et santé sexuelle, Inserm, 2010 ; Enquête Presse Gay et Lesbienne de l'InVS 2011 ; Enquête Famille et logements Insee 2011, Etude des Parcours Individuels et Conjugaux Ined-Insee 2014, Virage-LGBT 2015) et sur une évaluation critique de leurs apports. L'équipe émettra des préconisations sur la manière de mieux prendre en considération les minorités sexuelles dans les grandes enquêtes et amorcera une réflexion sur la réalisation éventuelle d'une enquête dans le cadre du prochain plan quadriennal. Le projet examinera également les méthodes mises en œuvre dans d'autres pays. Il s'agira aussi d'appréhender les populations bi, gaies, lesbiennes et trans sous de multiples angles : nuptialités, conjugalités, sexualités, migrations, violences, santé, discriminations, vieillissement, milieux sociaux.

Violence de genre: une question démographique

La réalisation au sein de l'Ined de l'enquête Violences et rapport de genre (dite Virage) place l'étude des violences, et plus largement l'étude des rapports de pouvoir entre les sexes, dans le périmètre

des objets d'étude privilégiés par la démographie. Il faut dire que l'ampleur du phénomène et la manière dont il implique différemment les femmes et les hommes, en particulier au sein du couple et de la famille, apporte des éclairages nouveaux sur des objets de recherche classiques de la démographie : le couple (notamment les séparations, les divorces et les choix de résidence des enfants), les dynamiques familiales (socialisation genrée, relations intergénérationnelles), la période de jeunesse (place de la violence dans la socialisation, le départ du domicile parental), la santé (santé mentale, addictions, toxicomanie, troubles alimentaires, suicide, traumatologie, etc.). Elle s'articule aussi avec des objets de recherche plus récents comme l'étude des discriminations (à l'encontre des femmes, des minorités migrantes, des personnes LGBT, des personnes en situation de handicap).

Cette enquête de grande envergure a été réalisée auprès de plus de 27 000 personnes des deux sexes au cours de l'année 2015 et a conduit à des développements auprès de sous-populations (étudiants de 4 universités, populations LGBT, victimes). Ces données seront le support de nombreuses publications de l'Ined investiguant les contextes de survenue de ces violences et leurs conséquences sur la santé et les trajectoires individuelles. Les liens entre les violences subies et la santé sexuelle et reproductive (contraception, IVG, IST), la santé (addiction, toxicomanie, troubles alimentaires) et les discriminations envers les populations LGBT, migrantes, en situation de handicap seront analysés, ainsi que le recours à la justice. Ces travaux répondront aux fortes attentes des pouvoirs publics (la production de l'enquête faisait partie des actions annoncées dans le 4^e plan triennal de lutte contre les violences faites aux femmes), des instances internationales, mais aussi de la société civile et de la communauté scientifique. Ils viendront combler un certain retard accumulé par la France sur ce sujet au regard des productions internationales.

Investir la recherche sur les problématiques environnementales

Les enjeux autour de l'environnement figurent au premier rang des priorités internationales et s'articulent, à différents titres et de façon complexe, aux questions de population, avec une acuité particulière dans les pays du Sud. Les changements environnementaux sont divers, ils peuvent être « locaux » ou « globaux », brusques ou progressifs. Mesurer ces changements environnementaux et les mettre en relation avec des changements démographiques sont les deux grands défis de la recherche dans ce domaine.

L'analyse de la relation entre population et environnement a longtemps porté principalement sur la responsabilité de la croissance démographique dans les changements environnementaux mais sans arriver au moindre consensus sur le rôle de la variable « population » dans les modifications observées. Le changement global et plus particulièrement le changement climatique ont conduit à une réorientation de la recherche vers l'analyse des conséquences démographiques de ces changements, notamment sur la mobilité – momentanée ou définitive – des populations. Approfondir l'analyse de la relation entre mobilité et transformation environnementale sera une priorité. Cet approfondissement passera par des enquêtes de terrain aussi bien que par une réflexion sur les modèles les plus appropriés, compte tenu des possibles effets de contexte et d'interaction.

Les effets des modifications de l'environnement (déforestation, irrigation), des niveaux de développement (degré de couverture en service d'assainissement de base), des modes de production (degré d'exposition à des produits toxiques) ou de consommation (qualité de l'alimentation, accès à de l'eau potable) sur la santé des populations sont une autre dimension majeure à considérer.

La recherche sur les problématiques environnementales nécessite un investissement fort, en termes de ressources humaines, de compétences, d'élaboration de cadres conceptuels, sans doute d'enquêtes expérimentales, car l'articulation population/environnement est complexe et encore peu balisée et les compétences rares. L'investissement de l'Ined dans ce champ se fera sur le long terme, dépassant les limites de ce contrat quadriennal.

Développer les connaissances sur les Outremer

L'enquête « migrations, famille, vieillissement » a mis en évidence les spécificités démographiques des DOM. Les inégalités sociales y étant plus marquées qu'en métropole, il paraît nécessaire d'élargir le terrain de recherche aux territoires d'Outre-Mer. Le lancement de l'enquête VIRAGE en 2012 a suscité des demandes publiques de prolongements dans les DOM. Elle a fait l'objet d'une question à la ministre des Droits des femmes à l'assemblée nationale fin 2015 et sa réalisation a été inscrite dans le dernier plan triennal de lutte contre les violences faites aux femmes. Celles-ci font écho à une réflexion scientifique conduite dans l'unité genre et en particulier le constat d'une absence de données statistiques récentes permettant de mesurer les violences interpersonnelles dans leurs contextes sociaux et biographiques, et d'en évaluer les conséquences sur ces territoires. Les répliques de l'ENVEFF dans les DOM mettaient en évidence des prévalences de violences supérieures à celles de la métropole. Il s'agira ainsi d'étudier dans quelle mesure les contextes socio-économiques et familiaux spécifiques aux DOM ont des effets sur la fréquence ou la gravité des violences.

De même, dans le cadre de la continuité du territoire dans les opérations de collecte statistique, l'Ined va réaliser l'enquête Fin de vie dans les départements d'outre-mer. Le protocole de collecte devra être sensiblement modifié pour obtenir un nombre de réponses permettant une bonne représentation locale et assurer l'anonymat des répondants. Cette enquête vise, comme celle réalisée en métropole, à dresser un panorama quantitatif des circonstances de la fin de vie dans un contexte social et religieux différent.

Enfin, alors que MFV Mayotte devrait fournir ses premiers résultats début 2017, les premières enquêtes Migration – Famille – Vieillesse, ont été collectées à la fin de la décennie précédente ; la question de la réédition se posera d'ici la fin du quinquennal, en lien avec le programme des enquêtes ménage dans les DOM de la statistique publique, dans un contexte de vieillissement très rapide en Martinique notamment.

Approfondir l'analyse des trajectoires individuelles et des âges de la vie

L'analyse des parcours de vie, en relation avec leur contexte (familial, professionnel, institutionnel, etc.) constitue une spécificité des approches démographiques et l'expertise de l'Ined en ce domaine est largement reconnue. Les approches longitudinales continueront à être mises en œuvre. Les méthodes d'analyse seront perfectionnées et de nouveaux âges de la vie seront couverts, notamment l'enfance et la vieillesse, grâce aux nouvelles enquêtes longitudinales que nous avons développées.

Trajectoires dans l'enfance et la jeunesse

Explorer le développement des jeunes enfants selon le contexte économique et familial

Les mutations démographiques importantes, en particulier dans les configurations familiales, ont profondément modifié le contexte de l'enfance et pourraient s'accompagner d'une croissance des inégalités en tout début de vie. Un éclairage sur les interactions entre contexte familial et parcours des enfants va être donné. Ces travaux s'appuieront, pour la plupart, sur des données longitudinales, notamment l'enquête ELFE (Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance), qui permettent de suivre les enfants au fil du temps et donc de directement mesurer les impacts à moyen et long termes d'événements sur le développement. Les conséquences de l'investissement de chacun des parents et des choix de mode de garde sur le développement des enfants seront analysées. Les choix éducatifs constituent un autre thème de recherche. En particulier, on s'intéressera à l'effet des différences de genre, d'origine et de classes sociales sur les choix éducatifs, l'orientation scolaire et la réussite scolaire jusqu'à l'éducation supérieure.

L'étude des configurations familiales en France aujourd'hui sera renforcée, en se plaçant du point de vue des enfants. Les questions de structure familiale, de recomposition familiale, de résidences alternées, de « beau-parentalité »... et les moyens de mieux décrire ces situations sont au centre de ce projet. Une attention particulière a été apportée aux situations floues dans lesquelles peuvent vivre les enfants et leurs parents : situations ambiguës ou changeantes, notamment pour les cas de garde partagée, de couple parental plus ou moins cohabitant, et plus généralement pour toutes les personnes vivant une partie du temps seulement dans le même ménage que l'enfant. Des sous-populations comme les enfants orphelins, les familles monoparentales dont le parent est immigré seront observées.

La comparaison internationale permettra de tirer profit des expériences antérieures concernant l'exploitation d'enquêtes de cohorte d'enfants et d'apprécier la situation française relativement aux autres pays. L'analyse du développement des jeunes enfants et des variations selon le contexte économique et familial sera poursuivie, à partir de données de cohorte en France et à l'étranger. Le projet européen LIFECYCLE financé par H2020 a pour but de mettre en place une infrastructure européenne pour faciliter les analyses conjointes de différentes cohortes de naissances. L'Ined y coordonnera en particulier un projet sur le développement et la santé des enfants de migrants de première et deuxième génération.

L'influence de l'environnement familial sur le devenir de l'enfant sera aussi explorée dans le contexte de l'Afrique subsaharienne. Les conséquences des caractéristiques formelles de l'unité familiale, de la présence des parents sur la mortalité des enfants, leur scolarisation ou mobilité actuellement mis en œuvre à partir du suivi de population malien (projet ANR DyPE), seront élargis à d'autres sites ouest-africains.

Un renouvellement de l'intérêt porté aux trajectoires scolaires

Dans un contexte de progression générale de la durée de scolarisation, se cachent néanmoins de nombreuses inégalités, voire discriminations selon l'origine sociale et migratoire. La littérature sur la question des parcours des jeunes d'origine populaire et des enfants d'immigrés, dans un contexte de massification scolaire et de segmentation croissante de l'enseignement supérieur, apparaît encore lacunaire. Il s'agit de relancer les recherches visant à identifier et comprendre les déterminants des trajectoires des enfants après le cycle primaire et des étudiants dans l'enseignement supérieur, en reprenant les sources dédiées (bases Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant et Application de Gestion du Logement et de l'Aide à l'Étudiant et panels de la DEPP) et des enquêtes de l'Ined comme TeO (Trajectoires et Origines) avec des outils méthodologiques adaptés et novateurs en questionnant les notions d'échec, de renoncement. L'enquête en école maternelle qui vient de se terminer auprès des enfants Elfe et des enfants scolarisés dans la même classe offrira l'opportunité de s'intéresser également à l'entrée dans le système scolaire.

Modes de vie des jeunes adultes

Les modes de vie des jeunes adultes se diversifient, les situations résidentielles et conjugales pouvant ne pas coïncider (couples non co-résident d'une part, co-résidence sans couple d'autre part). La question de la succession des situations sera traitée sous trois angles : les normes de genre et les injonctions qui pèsent sur les jeunes hommes et femmes en matière de sexualité et de conjugalité, les logiques de renouvellement des partenaires (expérimentation ou « précarité conjugale », son lien éventuel avec la fragilisation économique des jeunes adultes.

Si les travaux sur les transitions entre système scolaire et marché du travail sont nombreux, l'interaction avec l'environnement familial est beaucoup moins connue. L'articulation entre sortie des études, départ du foyer parental et insertion sur le marché du travail constitue ainsi un champ à creuser. Plusieurs de ces recherches s'intéresseront non seulement à la situation française mais s'inscriront dans une dimension internationale. Cette approche, déjà menée dans le cadre de la participation au projet européen Families and Societies se poursuivra, par exemple, par le projet IReSP SINCElfe (avec l'UCL et Inserm-Toulouse) qui cherche à identifier la manière dont sont

mesurées la pauvreté et les privations en comparaison, afin de mieux comprendre le gradient socioéconomique des inégalités et les trajectoires de développement (développement social ou cognitif) et de santé.

Sexualité et entrée dans l'âge adulte

Dans de nombreux pays, on constate une diversification des parcours affectifs et sexuels au cours des dernières décennies : l'âge au premier rapport sexuel a baissé, l'âge à la mise en couple a augmenté, les séparations et les remises en couples sont devenues plus courantes. Cette dé-standardisation des trajectoires est visible dès l'adolescence. Partant de ce constat, l'objectif consiste à cerner la diversité des manières de débiter sa vie affective et sexuelle, et à identifier les inégalités en termes de santé sexuelle et reproductive. Une attention particulière sera donnée à l'articulation entre normes de genre, relations amoureuses et pratiques sexuelles et préventives en début de vie sexuelle. Dans le cadre d'un programme de recherche international « Global Early Adolescent Study », piloté par l'OMS et associant 14 institutions à travers le monde, la socialisation au genre et son effet sur l'initiation à la sexualité dans la période de la jeune adolescence (10-14 ans) selon les contextes culturels seront étudiés. Une pré-enquête sur les conditions de vie affective et sexuelle des jeunes adultes (18-30 ans environ) dans une approche comparative entre la France, l'Espagne et la Suède est également en préparation. À terme, l'objectif est de déposer une demande de financement européen pour une étude comparative européenne, sur la question de la vie affective et sexuelle des jeunes adultes.

Formation des couples et rupture des unions

Evolution des situations conjugales

Une enquête inédite, l'Étude des parcours individuels et conjugaux (EPIC), a été conduite en 2013-2014 en partenariat avec l'Insee. Son exploitation permettra d'analyser la diversification des formes d'union légales avec notamment la création du Pacs, l'augmentation du nombre d'expériences conjugales à l'échelle de la vie, l'émergence de nouveaux modes de rencontre, la transformation des étapes de la mise en couple et la redéfinition de la place de la sexualité dans la mise en couple. Le projet s'intéresse en miroir à la « dé-formation » du couple, avec une attention au processus de séparation en tant que tel, à partir de l'expérience des individus et de leur point de vue sur le processus de séparation, ainsi qu'aux périodes de célibat ou de vie en couple sans résidence commune, les dynamiques qui les précèdent ou y mettent fin, et les aspirations qui les accompagnent. L'impact des nouvelles technologies sur les nouveaux lieux de rencontre, l'homogamie conjugale, la ritualisation de la formation des couples, les situations de vie concrète et le devenir des couples non co-résidents seront analysés. L'importance croissante des contraintes juridiques qui s'imposent aux divers comportements familiaux (ruptures d'union, relations entre parents et enfants) nous conduisent à nous rapprocher de juristes et de sociologues du droit. Les modes de mise en union des immigrés et de leurs descendants seront aussi étudiés.

Enjeux économiques des unions et désunions

L'analyse fine, c'est-à-dire allant au-delà des différences entre mariage et cohabitation, des déterminants et conséquences des formes d'union est peu présente dans la littérature. Or le type de contrat de mariage, et plus généralement d'union, en définissant les règles de répartition du patrimoine au sein du couple, n'est pas sans conséquence en termes de carrières professionnelles, de revenu ou de pauvreté, en particulier en cas de rupture conjugale. L'analyse des comportements démographiques des couples, selon le type de contrat de mariage qui a été conclu, sera poursuivie afin de répondre aux questions suivantes : la stabilité des couples mariés diffère-t-elle selon le contrat de mariage ? L'appariement des couples est-il différent selon le type de contrat ? L'analyse des comportements démographiques sera complétée par une analyse des conséquences économiques des différentes formes d'union pendant la vie de couple et au moment de la séparation. Dans quelle mesure l'évolution des formes d'union affecte les inégalités de patrimoine ?

La question du contenu économique de la forme d'union se pose de manière très différente d'un pays à l'autre, et la comparaison des comportements des couples de pays aux pratiques différentes - pays européens avec la mise en place de forme d'union alternative au mariage (Pacs) ou pays d'Amérique du Nord ayant opté pour un changement des engagements légaux en rapprochant les droits et devoirs des cohabitants non mariés de ceux des mariés (common law marriage) permettra de mieux comprendre comment la forme d'union peut affecter l'organisation au sein des couples.

Les travaux sur les conséquences des ruptures d'union, que ces dernières résultent d'un divorce, d'une séparation ou d'un veuvage, continueront à être développés. Les liens entre pauvreté des enfants et séparation des parents ainsi que les effets potentiels de la résidence alternée sur l'offre de travail des mères et des pères seront particulièrement étudiés.

Expérience du célibat en Chine

Le projet *DefiChine* étudie différents aspects de la vie des hommes célibataires en Chine, où le mariage reste la norme. Son objectif est la compréhension des processus et des conditions qui déterminent l'accès aux femmes lorsque ces dernières sont localement moins nombreuses que les hommes sur le marché des unions et de l'hétérosexualité. Il s'agit en outre d'analyser la manière dont les pratiques masculines (perception des rapports de genre, comportements sexuels) se reconfigurent face à l'expérience du célibat, qui reste une situation extraordinaire au regard de la norme.

Entourage, fonctionnements familiaux et professionnels

Interactions entre liens familiaux et liens résidentiels tissés au cours du temps

Il s'agit de comprendre ce qui relie les familles aux territoires : comment la famille construit son territoire et inversement comment le territoire contribue à façonner l'entourage de parents et de proches. Les travaux sur les interactions entre activité professionnelle, trajectoire familiale et mobilité spatiale, seront développés à partir des enquêtes biographiques (Triple biographies, 1981, Biographies et entourage de 2001), mais aussi d'autres données disponibles (Famille et logements de 2011, GGS, SHARE, MAFE, fichiers administratifs RH, etc.) et d'entretiens qualitatifs thématiques. Il s'agit de poursuivre les recherches méthodologiques concernant la modélisation des trajectoires individuelles, le traitement des faits et perceptions, les tournants biographiques, les transmissions intergénérationnelles. Les recherches sur la mesure et le fonctionnement de l'entourage des personnes (jeunes placés par exemple) ainsi que sur la redéfinition des rôles sociaux dans les familles étendues continueront à être explorées. Une attention particulière sera portée aux fonctionnements des familles « à distance » ou « à temps partiel », c'est-à-dire à la reconfiguration des espaces familiaux au-delà de la corésidence, y compris à l'échelle internationale (familles transnationales). Enfin, partant du constat de l'expansion du « travail mobile » dans la société française contemporaine, les effets de la mobilité sur les modes d'organisation domestique et les arbitrages sexués famille/travail seront étudiés.

Concernant la question des carrières professionnelles et de l'entourage, la disponibilité de trajectoires individuelles d'activité d'individus nés entre 1911 et 1950 permet d'étudier l'évolution des professions au cours du XXe siècle. Les données d'activités collectées auprès des membres de l'entourage se prêtent à l'étude des transmissions sur quatre générations des types de comportements familiaux et des lignées professionnelles ainsi qu'à l'analyse fine des dynamiques d'interactions relationnelles au sein de l'entourage. La question de l'individualisation des modes de vie familiaux peut être traitée ainsi que les différents types socio-professionnels de familles en poursuivant la réflexion et les travaux déjà menés.

Une nouvelle enquête biographique nationale auprès des générations (1940-1970)

Cette nouvelle enquête viendra compléter et enrichir le patrimoine des enquêtes biographiques de l'Ined Triple Biographie de 1981 sur les générations 1911-1935 ; Peuplement et Dépeuplement de Paris de 1986 (générations 1926-1935) et Biographies et Entourage de 2001 (générations 1930-

1950). Mises bout à bout, ces enquêtes offriront la possibilité de retracer les histoires familiales, résidentielle et professionnelle des générations nées entre 1910 et 1970 et de mener une analyse des « destins résidentiels » des différentes générations. Cette nouvelle enquête permettra de contribuer au renouvellement des connaissances, non seulement en termes de mobilité interne, mais également en termes de mobilité sociale et de transformations des relations familiales au cours des dernières décennies. Ce projet constitue l'objectif commun d'une équipe composée à la fois de chercheurs ayant contribué à la réalisation des premières enquêtes biographiques et de jeunes chercheurs dont les thèmes (accession en périurbain, logements insalubres, sans domicile, hébergements, double résidence, vieillissement de la population, voisinage) seront intégrés dans le questionnaire de cette nouvelle enquête.

Longévité et vieillissement

Renforcer la visibilité des recherches sur le vieillissement

Le renforcement de l'institut sur la thématique du vieillissement passe par le développement de synergies pluri-disciplinaires entre chercheurs de l'Ined autour de nouveaux projets (dynamiques intergénérationnelles, approches territoriales, disparités sociales, inégalités de genre) et une visibilité accrue de l'Ined à l'extérieur de l'institut. Cette visibilité permet en particulier de développer des collaborations nationales ou internationales. Le pôle Vieillesse et Vieillissement continuera à assurer ce rôle. Tout d'abord en interne par la tenue d'un séminaire mensuel et en externe via sa participation au groupe de recherche « Vieillissements et longévité » (avec le CNRS, l'Université Paris-Dauphine, l'INSERM et la CNAV), destiné à fédérer les recherches en SHS sur ces thématiques et à soutenir la participation française aux appels d'offres internationaux (<http://gdr.site.ined.fr/>). Le pôle devrait également être un des acteurs de l'organisation (scientifique et matérielle) d'un colloque international sur le vieillissement programmé pour l'automne 2017.

Conséquences économiques du vieillissement

Si les causes et les conséquences directes du vieillissement de la population en France et plus généralement dans l'ensemble des pays occidentaux sont maintenant bien connues sur le plan théorique, les conséquences indirectes restent peu étudiées (allongement de la vie et comportements démographiques par exemple), surtout quantitativement. Les évolutions démographiques et conjugales vont en particulier modifier en profondeur la population des couples à partir de 50 ans, en passe d'être ou étant déjà à la retraite. Ces couples seront étudiés dans différentes dimensions : les comportements matrimoniaux autour de la retraite et aux âges avancés (union et désunion) et leurs conséquences en termes de gestion et de financement de la dépendance, la question de l'allocation du temps domestique au sein de ces ménages, les personnes arrivant plus tard mais aussi pour plus longtemps à la retraite, ainsi que la questions des inégalités, en particulier en termes de patrimoine. Les inégalités aux âges élevés seront aussi analysées au travers des disparités de retraites entre hommes et femmes, de leurs déterminants et de leurs évolutions.

Longévité et vieillissement en santé

La baisse de la mortalité, particulièrement concentrée aux âges élevés au cours des dernières décennies, a induit un allongement de la durée de vie et un formidable accroissement des effectifs de population aux grands et très grands âges. A l'échelle individuelle comme à l'échelle de la population, ce gonflement du haut de la pyramide des âges a non seulement des implications en matière de santé mais aussi des implications sociales, familiales et économiques. Quels sont les risques et les causes de décès aux très grands âges ? A quel rythme la mortalité progresse-t-elle après 90 ans et après 100 ans ? Comment les risques ont-ils évolué au cours du temps ? Ces questions donnent lieu à d'importants débats scientifiques. Elles sont cruciales pour prévoir l'évolution future de la population. Les projections des effectifs des personnes très âgées sont aujourd'hui doublement imprécises. La mesure de la mortalité aux grands âges est souvent sujette à des incertitudes importantes, d'une part en raison d'une tendance à l'exagération des âges et,

d'autre part parce que les effectifs concernés sont encore faibles. Nous ignorons par ailleurs si la vie humaine a une limite ou si elle reste susceptible de croître encore beaucoup. Un enjeu important sur ce point est de savoir si l'augmentation exponentielle du risque de décès avec l'âge persiste au-delà de 100 ans. L'Ined participe activement au groupe international sur les *supercentenaires* (personnes âgées de plus de 110 ans) dont l'objectif est d'améliorer l'estimation de la survie aux âges très élevés. L'Ined est en charge d'une base de données sur les supercentenaires, l'International Longevity Database (IDL) abritée par le Max Planck Institute for Demography (MPIDR) à Rostock. L'Ined participe aussi à la recherche sur les espérances de vie maximales atteintes à l'échelle mondiale. Il s'agit de mieux comprendre les ressorts de la baisse de la mortalité aux très grands âges et de réfléchir aux indicateurs les plus appropriés pour en apprécier la dynamique.

Si l'espérance de vie aux grands âges est particulièrement élevée en France et continue d'y progresser rapidement, comme partout ailleurs, la qualité des années de vie gagnées ou encore gagnables fait question. Les personnes les plus âgées doivent-elles leur survie à une amélioration de leur santé ou à une réduction de leur mortalité, notamment de la létalité de leurs maladies ? La France, qui se démarque en matière de mortalité aux âges élevés, est-elle aussi à la pointe des espérances de vie en bonne santé et sans incapacité ? Ces travaux feront une large place aux différences selon le genre ou le statut social. Par ailleurs, des estimations au niveau local doivent être envisagées, sous réserve de la disponibilité des données requises ; notamment, un focus sur la situation dans les DOM apportera un éclairage sur des départements particulièrement touchés par le vieillissement démographique. L'Ined s'intéressera également à l'impact des politiques publiques sur le vieillissement en bonne santé et sur les inégalités observées en la matière. L'institut s'interrogera enfin sur les déterminants de la prise en charge des situations de dépendance à travers le recours aux aides et aux institutions et à travers une analyse des disparités de durées de vie selon l'état de santé.

Evolution et déterminants de la dépendance

La question de la dépendance, en particulier l'évolution de ses déterminants mais aussi de sa prise en charge, constitue un thème de recherche important, avec de fortes implications en termes de politiques économiques et sociales (évaluation des besoins, modes de financement de la dépendance, interaction entre soutien privé et soutien public, articulation avec les infrastructures, conséquences en termes d'emploi ou de santé de l'aide familiale à la dépendance). Les travaux sur le soutien familial aux personnes dépendantes seront replacés dans le contexte de l'allongement de l'espérance de vie et l'analyse des relations conjugales mais aussi intergénérationnelles, notamment de la grand-parentalité.

Fin de vie en France

La fin de vie et les décisions médicales en fin de vie sont depuis quelques années sur l'agenda politique français (lois en 2005 et 2016). Il en est de même dans de nombreux pays, qu'il y ait eu ou non dépénalisation de l'euthanasie. Les discussions se poursuivent sur les moyens d'améliorer la prise en charge de cette phase particulière de la vie et l'encadrement des pratiques médicales. L'enquête « La fin de vie » a été une première en France. Ses résultats ont permis d'éclairer les débats actuels sur la question de la fin de vie. Il reste à mieux comprendre les situations susceptibles de correspondre à des sédations profondes et continues et à aborder la question de la qualité de la fin de vie, tant du point de vue du médecin que du malade. Après s'être intéressé à la fin de vie à travers le prisme des médecins ayant pris en charge le patient, les recherches à venir s'intéresseront à l'entourage des personnes en fin de vie (en particulier implication des proches, qualité de la fin de vie, connaissance de la législation).

Etudier la construction des rapports de genre au fil de la vie

Le genre n'est pas une simple variable explicative. Il renvoie au sexe des individus, mais aussi au système de représentations asymétriques associées au féminin et au masculin et aux rapports

sociaux et rapports de pouvoir entre les sexes. L'objectif est d'aborder *la construction biographique du genre*, c'est-à-dire la manière dont il s'élabore au fil de la vie.

Le genre est un élément structurant dans la socialisation primaire, enraciné dans les inégalités structurelles entre les sexes, mais aussi un facteur structuré et élaboré par les interactions et les expériences vécues dans les moments-clés de la vie humaine. Loin d'être immuables, les rapports de genre s'élaborent et se renégocient dans les situations et les événements de la vie, ce que l'on peut appeler *la socialisation secondaire*, ce qui peut conduire à une relecture de la socialisation primaire. Les expériences très différenciées de l'âge et du déroulement de la vie qu'ont les femmes et les hommes produisent des rapports individuels à l'âge, des âges subjectifs, qui sont un indicateur puissant de la persistance et de l'intériorisation des inégalités sociales de genre.

Si le genre est un rapport social sans cesse activé, rappelé et renégocié au fil de la vie, il importe donc de l'étudier en situation. Une approche heuristique consiste à saisir les rapports sociaux de sexe à partir des *moments de transition, moments de tension ou des situations critiques*. L'hypothèse est que si le genre structure la vie ordinaire, il est rappelé avec une force particulière à certains moments de la vie (puberté, accès à la sexualité adulte, rencontre du conjoint et entrée en couple, arrivée du premier enfant, séparation, fin de la vie active...) et dans des conditions « extraordinaires » (célibat prolongé, grande précarité économique, chômage, détérioration de la santé, demande d'aide d'enfants adultes ou de parents âgés...). L'observation de ces moments particuliers, qui peuvent être des moments de réorganisation ou de tension matérielle ou temporelle, a ainsi un intérêt particulier pour l'étude du genre.

Les transformations du vieillissement au fil des générations (en particulier l'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé) ont créé un nouveau contexte pour la sexualité aux âges avancés, et réciproquement les transformations de la sexualité ont renouvelé l'expérience du vieillissement. L'activité sexuelle est en lien avec l'âge et avec les variables compagnes de l'avancée en âge : statut pondéral, ménopause, maladies chroniques de la personne, de son/sa partenaire, statut conjugal, socio-professionnel, familial... Même si le temps de la sexualité s'est clairement allongé, la problématique du genre est très présente dans cette évolution : à partir de 60 ans, les femmes non en couple sont en surnombre par rapport aux hommes.

Analyser les parcours individuels par les marges

Parcours des populations en marge du logement

La question de la vulnérabilité résidentielle suscite un regain d'intérêt non seulement sur la scène publique et politique mais également dans la communauté scientifique. La dernière enquête sur les sans domicile et une enquête en cours sur les jeunes placés et sortant de placement apporteront des éléments décisifs sur leurs conditions de vie, et notamment de logement. Les chercheurs s'intéresseront aux parcours conduisant à la privation de domicile, à l'hébergement à l'hôtel ou en foyer, en structure d'urgence ou chez un tiers, ou encore à l'occupation d'un habitat marginal : parcours scolaires, familiaux et professionnels, modalités de la prise d'autonomie, conditions de vie matérielles, migration. Le cas spécifique des jeunes, qui font partie des premières victimes de la crise économique et du « logement cher », sera étudié. Des études porteront sur les jeunes placés par l'Aide Sociale à l'Enfance, les étudiants issus de catégories populaires cherchant un logement, ceux résidant dans des territoires ruraux affectés par la précarité économique ou encore les diplômés du supérieur ayant connu une trajectoire de déclassement.

Le rapport aux institutions sera également un des aspects privilégiés. Pour les populations stigmatisées sur le marché immobilier privé, le logement social ou l'hébergement institutionnel peuvent se révéler la seule solution envisageable. Il s'agira d'examiner les conditions du recours comme du « non-recours » aux services sociaux, ce dernier pouvant être à l'origine de la marginalisation sociale. Certains travaux porteront sur des dispositifs institutionnels spécifiques

comme le dispositif « Louez solidaire » mis en place à Paris et s'adressant aux familles hébergées à l'hôtel. Toutes ces recherches sont l'occasion d'approfondir la réflexion sur les méthodes d'enquête auprès des populations vulnérables et précaires qui sont les plus difficiles à joindre et à suivre sur le long terme.

Adolescence des porteurs de maladies chroniques

Après des recherches sur les modes de transmission du VIH, le dépistage et l'accès aux traitements, le vécu des personnes infectées, la transmission mère-enfant, et l'évolution de la maladie dans l'enfance, les recherches se tournent désormais vers la période de l'adolescence. En effet, dans la maladie chronique sévère de l'enfant, l'adolescence et l'entrée dans la vie adulte peuvent s'accompagner de phénomènes de lassitude et de rejet de la maladie et des traitements. Des ruptures dans le suivi médical peuvent se produire à l'occasion du passage plus ou moins tardif en service de médecine d'adultes. L'infection à VIH soulève des problèmes spécifiques liés au climat de secret qui entoure souvent cette infection, à son caractère familial, à l'existence de pathologies invalidantes, certaines susceptibles d'altérer l'image corporelle à un âge où celle-ci évolue fortement. Ces changements s'inscrivent dans des contextes économiques et culturels qui varient selon les pays, notamment en termes d'accès aux soins et de législations. Les contextes thaïlandais (étude TEEWA) et français (cohortes ANRS EPF/Coverte et projet Passaje) seront explorés.

Acteurs privés et politiques publiques

Les politiques publiques et le système de protection sociale influencent les comportements et les parcours de vie. Les politiques familiales, d'immigration, fiscales, d'emploi, d'éducation, de santé, de retraite, de la dépendance, d'égalité des droits entre hommes et femmes et de lutte contre les discriminations (nationales, locales ou d'entreprise) doivent être davantage explorées et leurs impacts analysés, tant par des analyses historiques, des comparaisons entre pays que par le recours aux outils économétriques d'évaluation.

L'évaluation des politiques publiques a connu de nombreux développements en économie et en science politique. Si les méthodes diffèrent quelque peu, l'objectif est dans tous les cas d'estimer l'efficacité de dispositifs d'intervention et d'évaluer s'ils atteignent leurs objectifs tout en garantissant une plus-value par rapport à des usagers qui n'auraient pas bénéficié du dispositif. Les données démographiques sont fréquemment mobilisées dans ces évaluations et l'Ined a participé directement ou indirectement à de nombreuses initiatives.

Afin de développer ce type d'analyse à l'Ined, quel que soit le domaine concerné, un atelier de mise en commun des expériences et compétences sur le sujet sera mis en place. En parallèle de ce travail méthodologique en interne, une capitalisation des pratiques en France et au niveau international fournira des bases supplémentaires pour conduire les évaluations proprement dites.

Articulations entre événements démographiques, politiques publiques et inégalités de carrière

Les inégalités de carrières professionnelles entre femmes et hommes sont encore fortes et peuvent avoir été renforcées par la crise de 2008. Les travaux cherchant à identifier les causes de ces différences de carrières mettent en avant les ruptures associées à des événements démographiques, en particulier la naissance d'enfants. Ces ruptures peuvent être atténuées par la mise en place de politiques publiques ou d'entreprises adéquates. Il convient alors de mieux comprendre les mécanismes expliquant les inflexions dans la carrière professionnelle. Les liens entre politiques publiques, qu'elles soient familiales, sociales ou de l'emploi, politiques des entreprises et carrières professionnelles seront explorés. Un accent particulier sera placé d'une part sur les questions de santé et sur les différences entre femmes et hommes, selon l'origine et entre générations, à différents moments des trajectoires. On s'intéressera en particulier à l'entrée dans l'entreprise (recrutement) en lien avec les politiques d'entreprises plus ou moins discriminantes, à l'action des intermédiaires de l'emploi ; aux écarts de salaires et de carrière entre hommes et femmes dans

plusieurs grandes entreprises, aux liens avec la gestion des ressources humaines et les évolutions des politiques de promotion de ces entreprises ; aux différences entre hommes et femmes d'aide au développement d'une activité économiques via le microcrédit ; à l'impact des politiques de conciliation famille/emploi sur les carrières ; à l'évolution des mobilités professionnelles au fil des générations et avec la conjoncture économique ; à l'effet des dispositifs de protection sociale (chômage, retraite) sur les mobilités et les carrières et en particulier sur les trajectoires de sorties d'activité. Ces travaux mobiliseront un grand nombre de bases de données volumineuses : données d'entreprises, données administratives (données de carrière et de retraite, données fiscales, de demandeurs d'emploi).

Etudier les redistributions des ressources entre les âges selon les contextes

L'évolution des transferts économiques entre les âges et les générations est une question récurrente dans le débat public. La redistribution des ressources entre les groupes d'âges et le financement des âges inactifs est une question qui se pose désormais dans l'ensemble des économies, dans un contexte de mutations démographiques importantes et un environnement économique incertain. Quantifier la répartition des ressources aux différents âges devient nécessaire. Les Comptes de Transferts Nationaux sont un outil permettant de mesurer les flux économiques entre les âges ainsi que leurs évolutions dans le temps, outil basé sur l'introduction de l'âge dans la comptabilité nationale. L'Ined participe depuis Octobre 2012 au développement des comptes de transferts nationaux pour la France dans le cadre du réseau international des National Transfert Accounts dirigé par R. Lee (U. Berkeley) et A. Mason (U. of Hawaii) et participe au projet européen AGENTA.

Solidarités publiques et privées

Du fait de l'émergence de nouvelles formes de protection sociale au Sud comme au Nord, de nouveaux défis sont posés par les évolutions démographiques à l'articulation entre solidarités publiques et privées. Il s'agira d'étudier les relations entre équilibres/déséquilibres démographiques, solidarités familiales et politiques sociales, en articulant approches micro et macro, et lorsque c'est possible en prenant en compte l'ensemble des âges de la vie. Les travaux porteront sur les politiques sociales en direction des personnes âgées et les transformations des relations entre générations qu'elles induisent dans des contextes très différents. Ils porteront aussi sur les systèmes de protection sociale et solidarités familiales. La question de l'articulation entre solidarités privées et publiques sera centrale, comparée selon les contextes démographiques. Ainsi, nous analyserons les dispositifs mis en œuvre pour décroïsonner les politiques sociales à différents âges de la vie pour les hommes et les femmes en France, les transformations des tendances démographiques et des relations intergénérationnelles dans le contexte des pays du Sud de l'Europe en crise, la complémentarités entre transferts des migrants et politiques sociales dans des contextes de forte émigration, les nouvelles politiques sociales mises en œuvres dans les pays du Sud et leur conséquences sur les relations familiales.

Action publique et dépendance

A l'heure où se manifeste dans de nombreux pays d'Europe un désenchantement vis-à-vis de la capacité des politiques sociales nationales et supranationales à faire face au renouvellement des besoins sociaux dans un contexte budgétaire contraint, la tentation est grande de considérer les échelons territoriaux comme des échelons privilégiés de redéploiement des interventions sociales. Elle l'est d'autant plus que la définition de questions sociales dépassant les frontières des secteurs traditionnels de l'intervention sociale contribue à promouvoir une approche transversale des politiques sociales. Les politiques sociales locales sont perçues comme mieux à même d'offrir, sur la base de diagnostics locaux, des solutions de proximité permettant de dépasser les cloisonnements traditionnels de l'intervention sociale. En particulier, les discours et dispositifs publics destinés à soutenir les personnes âgées en situation de perte d'autonomie mettent l'accent sur la nécessité d'une meilleure articulation entre les secteurs sanitaires et médico-sociaux dans l'accompagnement

de la dépendance, et cherchent à favoriser la mobilité des métiers de l'aide à domicile vers les métiers du soin. Il s'agira d'étudier les dispositifs transversaux en ce domaine.

Politiques de populations et inégalités dans le temps long

La façon dont la population est façonnée, tout au long de la vie des individus, par le droit, l'action publique, les savoirs et diverses institutions, est au cœur des travaux sur l'histoire quantitative des populations développés à l'Ined, en termes de santé, de migration et de patrimoine. L'étude des inégalités constituera l'axe central de ces travaux dans les années à venir. Les recherches engagées visent à étudier les inégalités en les inscrivant dans la durée biographique individuelle mais également dans le temps long des générations successives. Différents terrains seront pour cela privilégiés. Le premier concernera le développement d'un ensemble de dispositifs médicaux ou sociaux visant à réguler le déroulement de la gestation humaine, de la conception jusqu'à l'accouchement, dans une perspective sanitaire, mais aussi morale, nataliste et eugéniste. L'étude de la régulation des migrations sera poursuivie en s'attachant à trois aspects importants de ces politiques (et donc des relations entre les différents acteurs, individuels, institutionnels ou étatiques) : le rapport avec le droit, à travers le rôle joué par les migrations dans la codification des droits humains ; les politiques de relégations et leur contribution à la régulation des flux ; les politiques d'assistance dans la diversité de leur variabilité spatiale et l'évolution de celle-ci au cours du temps. Ces trois éléments doivent permettre à terme de fournir un tableau raisonné de l'évolution des politiques migratoires en longue période pour mieux saisir leur situation actuelle. Enfin, il s'agit de questionner l'évolution des inégalités économiques depuis le début du XIXe siècle à travers un ensemble de modifications profondes qui accompagnent le développement économique : on ne peut comprendre l'évolution des inégalités (économiques) sans analyser en parallèle les changements de l'environnement (institutionnel par exemple) dans lequel elles se produisent.

Un élément important de l'analyse portera sur les façons dont l'action collective influence la structure et la dynamique des inégalités. L'étude des inégalités au sein des personnes âgées constitue un bon exemple puisqu'elle permet de questionner les causes et les conséquences du développement de l'État social à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, à l'intersection entre familles, politiques sociales et transformations économiques.

Les politiques de migration, d'intégration et de lutte contre les discriminations

Sans être absentes des travaux de l'Ined, l'analyse des politiques de migrations, d'intégration et de lutte contre les discriminations n'était pas jusque-là identifiée comme un axe central de recherche, mais plus souvent comme un élément de contexte utile à la compréhension des trajectoires des migrants, tant de leurs parcours migratoires que de leurs parcours d'intégration. Compte tenu des enjeux croissants qui entourent la question, l'Ined entend développer un nouvel axe de recherche explicitement centré sur les politiques migratoires, d'intégration et de lutte contre les discriminations. L'objectif est de développer de nouveaux projets qui viseront à décrire les politiques, analyser le contexte social de leur production, et évaluer leurs effets tant en termes de réalisation des objectifs affichés qu'en termes de conditions de vie pour les personnes concernées. L'idée centrale de la démarche est d'interroger les relations entre mesures politiques et mesures statistiques. Ces nouveaux travaux ne pourront être menés qu'à condition de renforcer les moyens humains sur ces thématiques et de développer de nouvelles collaborations.

L'analyse des politiques

L'analyse des politiques elles-mêmes est un préalable évident au développement de cet axe de recherche. Dans le contexte français, les politiques de gestion des migrations et des minorités ont fait l'objet d'une inflation législative marquée depuis la fin des années 1980, moment à partir duquel les politiques d'intégration ont été explicitement développées, avec des révisions successives pour aboutir en 2013 à la « refondation de la politique d'intégration » et à leur quasi-disparition. L'analyse de ces politiques est d'ores et déjà engagée à travers la participation de l'Ined à des projets européens : TEMPER pour ce qui relève des politiques de gestion des migrations (production de IMPOL, une base de données sur les politiques migratoires dans une sélection de pays européens),

UPSTREAM pour ce qui concerne l'analyse de la stratégie adoptée par les pouvoirs publics en matière d'intégration et sa traduction dans les politiques sociales généralistes au niveau national et local, et le projet ANR Global-Race qui couvre les politiques anti-discrimination dans une perspective de comparaison internationale. Cette participation dans des projets européens ouvre la voie vers des analyses comparatives, avec d'autres pays d'Europe ou d'Amérique du Nord.

Le contexte social de la formation des politiques

L'analyse du contexte social de la formation des politiques de migrations, d'intégration et de lutte contre les discriminations est une autre piste de recherche dans laquelle l'Ined pourra s'engager. Trois approches sont envisagées. En premier lieu, il s'agira de relancer l'analyse des opinions et attitudes à l'égard des minorités, des migrants et des politiques migratoires. Dans la période d'après-guerre, l'Ined avait été pionnier dans ce domaine avec les « enquêtes Girard et Stoetzel ». En second lieu, les registres d'argumentation dans les discours médiatiques et politiques sur les migrations et les migrants (comparaison France / Pays-Bas) seront étudiés. Enfin, des recherches s'intéresseront aux usages des savoirs sociodémographiques dans la construction des politiques de migrations. Autrement dit, la question est : à quel point les données et résultats produits par les organismes de recherche et de statistiques influencent-ils la conception des politiques publiques ? Une telle recherche pourrait s'appuyer, par exemple, sur l'usage des arguments de nature statistiques dans les rapports ministériels et parlementaires.

L'évaluation des politiques d'intégration et de lutte contre les discriminations

L'évaluation des politiques publiques en matière d'intégration et de lutte contre les discriminations est aujourd'hui extrêmement peu développée. Sans doute ces politiques sont-elles un peu plus complexes que la moyenne des politiques à évaluer. L'exemple des politiques d'intégration est, à cet égard, éclairant. Tout d'abord, leurs objectifs ne sont pas aussi clairement établis que pour d'autres politiques publiques : le concept d'intégration est vague et polysémique, sa conversion en indicateurs toujours discutée. Les limites posées à l'évaluation des politiques d'intégration valent encore plus pour l'évaluation des politiques de lutte contre les discriminations. Au-delà des difficultés méthodologiques pour évaluer des politiques transversales et multifactorielles comme celles de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, le problème dans le cas français est que les dispositifs contre les discriminations restent principalement formels et ne comportent pas beaucoup d'actions concrètes dont l'efficacité pourrait être testée. Il est néanmoins nécessaire de conduire des évaluations de la mise en œuvre des politiques, d'une part, et de l'évolution des situations de discrimination et parcours d'intégration des populations immigrées, d'origine immigrée et des minorités ethno-raciale et religieuse en France, d'autre part. La constitution d'un répertoire des évaluations à base quantitative sera ainsi engagée et servira pour la réalisation de deux projets distincts sur l'histoire et l'évaluation des politiques d'intégration, et la (courte) histoire et évaluation des politiques de lutte contre les discriminations. Sur ce second volet, une analyse des procédures judiciaires relevant du droit de la non-discrimination sera également conduite pour évaluer la mise en œuvre du droit et l'évolution du contentieux.

Les effets des politiques migratoires sur les trajectoires des migrants

L'évaluation des politiques de migrations n'est guère plus développée que celles de l'intégration ou de lutte contre les discriminations. Jusqu'à récemment, les lacunes en matière de données sur les migrations et les politiques pouvaient expliquer la pauvreté de la recherche dans ce domaine. La création de grandes matrices de migrations internationales dans les années 2000, mises en place par des organisations internationales, a donné une première matière permettant d'estimer les effets des politiques sur les flux, à un niveau macro. Plus récemment, le développement et la mise à disposition de bases de données décrivant l'évolution des politiques migratoires sur plusieurs décennies offre de nouvelles opportunités d'analyse. En combinant ces bases aux données individuelles d'enquêtes déjà réalisées, on peut maintenant étudier si les évolutions des comportements migratoires reflètent ou non la transformation des politiques publiques et si –par exemple– le surcroît de restrictions des politiques européennes conduit à une limitation des entrées, à une accentuation des retours et à une

sélection plus maîtrisée des migrants ou si ces politiques créent des effets *a priori* inattendus comme, par exemple, la diminution des retours, la réorientation des migrants –y compris qualifiés– vers d'autres destinations, la progression de la population en situation irrégulière, etc. Plus finement encore, on pourra étudier si les politiques jouent un rôle différencié sur divers types de trajectoires légales ou géographiques ou si les politiques agissent de façon distincte sur différents profils de migrants. On pourra, de plus, rechercher dans quelle mesure les politiques agissent non seulement sur les migrations elles-mêmes, mais aussi sur les intentions et sur les tentatives de migration.

Une partie des travaux sera consacrée au traitement administratif des migrants, et notamment à la situation des migrants en situation de précarité administrative en France. En exploitant diverses sources déjà disponibles (TeO, MAFE, ENFAMS...), on étudiera les effets du statut irrégulier des migrants sur leurs trajectoires et celles de leurs enfants. En écho aux travaux qualitatifs qui montrent les effets de guichet sur le devenir administratif des migrants, on s'intéressera également aux inégalités territoriales dans le traitement de leurs droits (régularisation, regroupement familial...).

Mobilités des populations

La thématique des mobilités des populations a un écho particulier lié à la crise des migrants dans laquelle l'Europe est plongée ces dernières années, crise sanitaire et crise sociale dont les ressorts nécessitent une réflexion approfondie pour nuancer et objectiver les discours. La question des mobilités relève du cœur de métier des démographes, comme on l'a vu dans le premier axe sur le renouvellement de l'analyse des phénomènes démographiques, mais elle peut être analysée sous un prisme nouveau à l'aune de l'internationalisation de la recherche et des enquêtes que nous produisons.

Les migrants et leurs mouvements

Les mouvements migratoires seront appréhendés, dans un sens large : il s'agit de développer l'analyse des modalités, déterminants et conséquences, tant au niveau individuel que familial, des mobilités internationales. Alors que les études sur les migrations internationales sont largement focalisées sur les pays de destination, notre approche se distingue par l'attention portée conjointement aux sociétés d'émigration et d'immigration. Ce parti pris est crucial pour étudier sérieusement la sélectivité de la migration, pour rendre compte des relations sociales qui peuvent s'établir entre lieux d'origine et d'arrivée et pour étudier les effets de la migration. Il importe aussi de prendre en compte la diversité des mouvements migratoires. Il s'agit de s'attacher à la continuité des trajectoires migratoires, et d'étudier la diversité des mouvements (entrées et sorties) pour échapper à une vision trop souvent unilatérale des migrations, concentrée sur les arrivées et négligente à l'égard des départs.

La sélectivité des migrations internationales

Les migrants ne sont pas un échantillon aléatoire de la population de leur pays : ils constituent une population « sélectionnée », dont les caractéristiques sociales ne sont pas représentatives des caractéristiques moyennes de leur société d'origine. La sélection est opérée en partie par les Etats des pays de destination, mais aussi par les individus et leurs familles qui développent –ou non– l'aspiration à migrer et qui ont –ou non– les moyens de réaliser leur projet. L'étude de la sélectivité des migrations permet de caractériser les flux et de renouveler l'étude des trajectoires sociales des migrants et de leurs enfants.

Etudier la sélectivité des migrations internationales d'un point de vue quantitatif nécessite des données particulières qui permettent de replacer les caractéristiques des migrants dans la distribution des caractéristiques de la population du pays d'origine. Nous mettrons à profit les quelques données d'enquête existantes, notamment celles de l'enquête MAFE qui a interrogé des immigrés et leurs familles, dans les pays d'origine et de destination. Une contribution de ce projet consistera à créer un nouveau type de données en appariant des recensements et enquêtes sur les immigrés dans les pays de destination avec des données agrégées sur la population des pays

d'origine. Cette approche originale et peu coûteuse permet de construire des mesures empiriques de la position sociale pré-migratoire relative de migrants appartenant à des échantillons représentatifs dans le pays d'immigration et ainsi servir de point de départ à une étude des trajectoires sociales ultérieures de ces derniers.

Des familles entre ici et là-bas

Dans la dernière décennie, de multiples travaux –le plus souvent qualitatifs– ont mis en évidence l'existence de familles dites transnationales, dont les membres prennent le parti de vivre séparément de part et d'autre des frontières, plutôt que de se regrouper à destination. Dans ce domaine, l'Ined s'est singularisé en contribuant à une quantification de ce phénomène par l'exploitation des enquêtes TeO et MAFE et par la production de nouvelles enquêtes dans le cadre du projet TEMPER. Le prochain quinquennal verra le développement des études permettant de mieux comprendre le fonctionnement de ces familles qui ne se regroupent pas en Europe et les effets de cette séparation sur le devenir des migrants, de leurs conjoints restés au pays et de leurs enfants, à partir de l'exploitation de ces enquêtes quantitatives, complétée par des recherches qualitatives.

On étudiera les facteurs individuels, familiaux et contextuels (économiques, sociaux ou politiques) qui contribuent à expliquer que des couples (et des familles) s'engagent dans une vie transnationale, plutôt que dans une migration conjointe ou dans une vie commune dans le pays d'origine. On étudiera par ailleurs la « consistance » de ces couples transnationaux, l'objectif étant de saisir ce que recouvrent –en termes d'organisation familiale– ces périodes de vie multi-situées (relations entre conjoints pendant les périodes de séparation géographique saisies à travers divers indicateurs, tels que les visites, transferts d'argent, éventuelles unions parallèles, naissance d'enfants dans ou hors union). Des travaux qualitatifs examineront les enjeux sociaux de configurations familiales particulières. On étudiera, par exemple au Sénégal, le cas d'enfants de deuxième génération nés en Europe ou aux Etats-Unis et qui sont renvoyés au pays par leurs parents pour être élevés par d'autres membres de leurs familles. Cette forme de circulation des enfants est un révélateur des stratégies individuelles et familiales mises en œuvre pour négocier des positions sociales dans un espace international, entre ici et là-bas.

Vivre à distance n'est sans doute pas sans effet sur les trajectoires des membres des familles transnationales, mais ces effets demeurent largement méconnus. On s'intéressera donc aux effets de la dispersion-séparation sur les trajectoires des immigrés et celles de leurs enfants. On cherchera dans quelle mesure le non-regroupement familial handicape ou facilite l'insertion sociale et économique des immigrés à destination. On pourra, par exemple, tester l'idée selon laquelle le fait d'avoir ses enfants avec soi favorise la socialisation et l'acculturation dans le pays d'arrivée par la fréquentation de diverses institutions publiques (écoles, centres de santé, etc.). On s'intéressera aussi aux effets de la séparation (et –par opposition– du regroupement) sur les trajectoires scolaires et d'entrée dans la vie active des enfants d'immigrés séparés de leurs parents, soit parce qu'ils sont laissés au pays, soit parce qu'ils y sont renvoyés (le phénomène touche un garçon sur cinq parmi les enfants d'immigrés d'origine subsaharienne).

Famille et transferts économiques

Un autre volet important de cette étude est la façon dont les migrants investissent, ou non, dans les différents lieux avec lesquels ils sont en contact. Un point central de notre analyse sera d'adresser la question des liens avec les autres membres de la famille dans les choix d'investissement. Pour cela, l'objectif est d'étudier – de façon comparative (Sénégal, Congo, Ghana) – comment les migrants articulent leurs intérêts individuels avec leurs obligations familiales et sociales. L'étude s'appuiera sur des analyses longitudinales comparatives pour évaluer l'influence des contraintes familiales sur les différents types de transferts des migrants (envois d'argent à la famille, transferts collectifs via des associations, investissements immobiliers ou dans des activités).

Déplacements forcés de populations

Durant les deux dernières années, sont apparues des convergences fortes entre les thématiques consacrées aux questions d'*Identités et altérité* et celle sur les *déplacements forcés de population*, convergence qui a pris une actualité particulière avec la question de la venue des réfugiés en Europe. En effet, les déplacements forcés, quels qu'en soient la désignation, les modalités d'expression et les représentations qui leur sont associées, s'inscrivent au sein de trajectoires singulières dans lesquelles l'individu reste acteur. Ainsi, de l'exil au refuge, de la déportation à la transportation, l'étude de ces différentes formes de mobilité subies constituent un des axes forts pour les années à venir. De manière transversale, on s'interrogera sur la construction et l'usage d'une catégorisation des migrants, selon différents acteurs, publics ou privés, et des conséquences politiques et sociales.

Mobilités et territoires

Inégalités résidentielles

La société française est marquée depuis le début des années 2000 par le creusement des inégalités résidentielles, tant en termes de répartition spatiale des populations, d'accès aux différents statuts d'occupation, que de qualité de l'habitat ou encore d'accès aux services locaux comme les écoles. La production de ces inégalités résidentielles sera étudiée dans une perspective dynamique, en tenant compte du rôle des dispositifs institutionnels (crédit immobilier, prêt à taux zéro, école, politiques de logement, carte scolaire etc.) sur les trajectoires des populations, qu'elles soient logées ou qu'elles se situent en marge du logement ordinaire. Les variations sociales des inégalités résidentielles seront analysées selon différentes dimensions : âge, sexe, origine sociale, origine géographique.

Les nouveaux quartiers de mixité sociale programmée, c'est-à-dire des quartiers neufs construits en zone urbaine dense composés à la fois de logements sociaux et de logements privés, questionnent les politiques publiques qui « imposent » cette mixité. Les trajectoires sociales des ménages qui s'y installent et les sociabilités de voisinage qui s'y développent seront étudiées. Sur cet objet, des études quantitatives et qualitatives sont prévues dans les prochaines années et une enquête comparative entre différents types de quartier est en construction, en collaboration avec le centre Max Weber, le LAVUE et l'ENTPE.

Ségrégation territoriale et accès aux ressources publiques

La collectivité d'Outre Mer de Polynésie se caractérise par un ensemble de 118 îles dont 67 sont habitées. La question de la continuité de l'état et de ses services pour les populations se pose alors de manière singulière pour un objectif d'équité territoriale. Les systèmes scolaire et sanitaire sont construits de manière concentrique autour de l'île principale Tahiti. En analysant conjointement l'organisation des services publics (scolaires et de santé) dans la collectivité territoriale et la façon dont la continuité de l'Etat sur le territoire se calque ou déroge à l'organisation familiale à partir des statistiques disponibles, un état des lieux des circulations et des services publics sera produit dans la perspective de développer une enquête quantitative sur le territoire de la collectivité d'Outre Mer à moyen terme.

Parcours géographiques et espaces vécus

Si les histoires de vie sont au cœur des travaux menés à l'Ined depuis longtemps, en particulier les trajectoires géographiques en articulation avec les autres composantes de ces parcours, les espaces pratiqués soutiennent une nouvelle réflexion engagée sur les espaces publics. Une piste de recherche explorée, les relations des populations à l'espace public, aura dans les prochaines années vocation à occuper une position plus importante. Elle sera abordée sous l'angle d'un révélateur puissant des facteurs identitaires individuels et collectifs ainsi que des rapports de pouvoir au sein de différentes sociétés. La recherche se déclinera en lien avec le genre, avec les différentes catégories de population et enfin sous l'angle des formes d'appropriation en fonction de la position sociale. Elle s'évertuera à répondre à une série de questionnements sur ce que les pratiques ou les non pratiques

de l'espace public révèlent sur les identités individuelles et sur les rapports de pouvoir au sein d'une société, dans des contextes urbains et culturels différenciés, sur les acteurs institutionnels et informels qui interviennent et en façonnent les usages. Par ailleurs, les interactions qui se nouent dans l'espace public constituent un enjeu sociétal important. Entre espaces négociés, espaces partagés, espaces conflictuels, parfois « interdits », de nombreux acteurs interviennent et leurs interactions révèlent les modalités des rapports de force dans la société.

Intégration des migrants et discriminations

Les migrations ont contribué à transformer profondément la société française depuis la deuxième moitié du 19^e siècle. La façon dont les nouveaux venus et leurs descendants sont incorporés dans la société majoritaire a varié au cours du temps et surtout en fonction des origines des migrants. Les modalités d'incorporation font apparaître des hiérarchies sociales fondées sur l'origine qui se traduisent par des opportunités très différenciées d'accès à l'éducation, l'emploi, le logement, la ville, les services et, plus largement, de participation à la société. Déjà engagé depuis longtemps sur ces sujets, l'Ined va poursuivre ses travaux sur la formation de la stratification ethno-raciale en France et sur ses conséquences sur les trajectoires des groupes racisés à un triple niveau historique, conceptuel et empirique.

Le premier volet, historique, s'intéressera aux modalités d'intégration des immigrés arrivés dans la période 1946-1975. L'un des enjeux est d'éclairer les débats actuels sur les difficultés rencontrées par les descendants d'immigrés d'Afrique, qui mettent en présence deux thèses. Dans la première, les parcours d'intégration des immigrés puis de leurs descendants suivent des voies heurtées, comprenant racisme et exclusion, mais la dynamique d'intégration finit par se produire et les groupes finissent par devenir invisibles dans le corps social. La deuxième approche insiste sur la singularité d'une forme de racisme et de stigmatisation fondée sur une infériorisation construite dans l'expérience coloniale. Si la mobilité sociale peut toujours se produire, celle-ci ne rend pas les groupes invisibles et le statut minoritaire se maintient plus durablement, dynamique de reproduction qui débouche sur une stratification ethno-raciale. Il est difficile de tester la validité de ces hypothèses, ne serait-ce que parce qu'elles reposent sur une prédiction des développements à venir. Cependant, on reviendra sur les mécanismes d'incorporation qu'ont connus les secondes générations européennes et les Algériens en France métropolitaine au cours de la séquence 1946-1975, et notamment sur la façon dont les descendants des immigrés européens de l'entre-deux guerres et de l'immédiat après-guerre sont devenus quasiment invisibles en devenant adultes.

Un second volet portera sur les concepts et méthodes de l'analyse de la stratification ethno-raciale en continuant l'étude des catégorisations (classification des groupes ethno-raciaux, seconde génération, groupes religieux) et des mécanismes de construction des frontières et hiérarchies fondées sur l'origine et/ou la religion. La question de la mesure de l'intégration et des discriminations et des indicateurs sera également abordée.

Un troisième volet sera consacré aux études empiriques contemporaines de la stratification ethno-raciale à partir de différents sites. La ségrégation urbaine et ses conséquences sur les pratiques et accès aux ressources des migrants et de leurs descendants est ainsi une thématique appelée à fédérer plusieurs projets de recherche s'intéressant aux « effets de quartier » sur la mise en couple et la formation de la famille, l'accès à l'emploi, l'expérience des discriminations, les pratiques religieuses et plus largement la formation identitaire. D'autres projets aborderont les transmissions identitaires et religieuses dans les familles immigrées et des descendants d'immigrés, en relation avec l'expérience des discriminations.

Le renouvellement de l'enquête « Trajectoires et origines » (TeO 2)

L'Ined souhaite contribuer à « installer » dans la statistique publique –sur un rythme décennal– une enquête centrée sur les conditions d'insertion des migrants et de leurs descendants. En 2008-2009, l'Ined avait mené conjointement avec l'Insee une enquête consacrée aux immigrés et descendants d'immigrés en France. Les deux instituts renouvèleront cette enquête en 2019. La méthode

d'échantillonnage sera repensée et le questionnaire révisé, en concertation avec les différentes équipes travaillant sur les migrations à l'Ined et de manière à réaliser des mesures suivies d'une enquête à l'autre. L'enquête TeO2, comme celle de 2008-2009, s'intéressera à l'articulation entre l'origine et les autres catégories de distinction dans la société française (genre, classe, âge, quartier, etc.) afin d'analyser les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire au sein de la société française dans son ensemble. La nouvelle enquête poursuivra les mêmes objectifs que la précédente et en reprendra donc les principaux modules.

Un renouveau méthodologique

Quel que soit l'axe de recherche, les projets évoqués plus haut comportent des innovations méthodologiques et de nouvelles approches qu'il est intéressant de mentionner ci-dessous parce qu'elles sont transversales aux recherches conduites à l'Ined et aux services d'appui à la recherche.

Renforcer les analyses causales grâce aux études longitudinales

L'Ined possède, de longue date, une expertise reconnue internationalement pour les approches longitudinales, prospectives ou rétrospectives. Au cours des dernières années, à la collecte de données biographiques rétrospectives s'est ajoutée celle de plusieurs panels et cohortes, comme l'enquête Relations familiales et intergénérationnelles (ERFI), ou la Cohorte d'enfants ELFE (Enquête longitudinale française sur l'enfance). La collecte de cette cohorte dont le terrain a commencé en 2011 et dont le suivi devrait se poursuivre sur 20 ans, représente un défi organisationnel, financier et scientifique pour l'UMS que l'Ined a constitué avec l'INSERM, l'établissement français du sang et son comité de partenaires institutionnels. L'analyse de ces données sera déterminante pour établir des relations de causalité entre les phénomènes observés, par exemple l'effet de la prise du congé de paternité sur l'implication des pères auprès de leur enfant, de l'expérience du chômage sur la réalisation des intentions de fécondité ou de la garde des grands parents sur le développement des enfants.

Sauvegarder le patrimoine des enquêtes de l'Ined

L'Ined souhaite, par ailleurs, contribuer à la sauvegarde du patrimoine des enquêtes biographiques réalisées dans les pays francophones d'Afrique depuis les années 1980 et qui se sont inspirées des méthodologies développées à l'Ined (enquêtes sur l'insertion urbaine dans les capitales africaines, réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, autres enquêtes biographiques). Pour l'heure, ces enquêtes n'ont pas fait l'objet d'un archivage systématique, de sorte que les données et leur documentation risquent de disparaître à court terme. Ce travail d'archivage et de mise en valeur pourra être facilité par les multiples partenariats de l'Ined avec les Instituts et chercheurs qui ont travaillé sur ces enquêtes.

Innover dans les modes de collecte d'enquêtes

L'Ined expérimente et innove en matière de méthodes visant à améliorer la participation des populations enquêtées, tant quantitative que qualitative : les approches multimodes mais aussi multilingues, les techniques et outils de sensibilisation et de préparation des terrains, etc. sont autant de moyens contribuant à minimiser la non-réponse et à augmenter la robustesse des indicateurs des résultats.

Une importance croissante des données administratives

L'accès aux données administratives s'est vu facilité ces dernières années. La nouvelle loi Santé, ainsi que la loi sur la république numérique en cours de discussion, élargissent aujourd'hui les possibilités d'accès à ces types de fichiers. Cela s'inscrit dans un mouvement international d'accès élargi aux données administratives et de production de statistiques de population fondées sur des estimations couplant recensements, état civil et données administratives socio-fiscales.

Les demandes d'accès par l'Ined à ce type de données sont en forte augmentation, notamment grâce à une plateforme délocalisée, le CASD, entité du GENES (<https://casd.eu/>). Les chercheurs autorisés peuvent effectuer des traitements à distance sur des bases de données Insee ou issues de la

statistique publique, référençant notamment des données fiscales ou issues des fichiers du recensement, dans un environnement entièrement sécurisé. L'appariement des données du SNIIRAM avec celles de la cohorte Elfe a été autorisé en juin 2016 par le Conseil d'Etat. Ce nouveau type de données massives peut apparaître comme un versant de l'explosion des « big datas » qui touche depuis plusieurs années tous les secteurs de l'analyse statistique. Un projet Big_Stat consacré à l'exploitation de fichiers administratifs ou statistiques pour validation croisée (recensements, répertoire statistique des logements, échantillon démographique permanent) a récemment été accepté par l'ANR sur cette même thématique.

Enfin, de nouveaux gisements de données peuvent être utilisés : données géolocalisées, données du web, accès à des corpus textuels. Un projet porte sur l'historique des circonscriptions territoriales métropolitaines dans lesquelles les populations sont décomptées. A l'échelle nationale, il s'agit de reconstituer les limites communales, année par année, de 1790 à nos jours. La réalisation de ce SIG-Historique permettra, entre autres, de recaler l'échantillon de communes des enquêtes historiques dans le maillage urbain propre à chaque décennie. Un partenariat avec l'IGN et avec le Campop de l'Université de Cambridge est en cours d'élaboration pour la réalisation de cet instrument de recherche.

Du local à l'international : conjuguer les systèmes d'observation pour améliorer la qualité des données des pays du Sud

Depuis une trentaine d'années, les données démographiques disponibles dans les pays du Sud se sont considérablement développées. En dépit d'un état civil lacunaire, la plupart des pays disposent ainsi de plusieurs recensements et de plusieurs enquêtes permettant d'examiner les tendances démographiques depuis les années 1960. Pourtant, la situation est loin d'être satisfaisante, en raison des incertitudes sur la qualité des données et des estimations qui en résultent. Les questions méthodologiques liées à la production des données et des indicateurs font l'objet d'un regain d'intérêt depuis une dizaine d'années, en raison des tendances atypiques observées en Afrique. Le besoin de connaissances sur la qualité des sources d'information et des biais les affectant est particulièrement aigu aujourd'hui, avec la définition des nouveaux objectifs de développement durable à évaluer à l'horizon 2030.

L'investissement de l'Ined dans la production de données et les questionnements méthodologiques est ancien et important. Un nouveau développement est le croisement des sources, non seulement en comparant, à l'échelle agrégée, les indicateurs tirés d'opérations différentes mais en appariant à l'échelle individuelle les données recueillies par des sources différentes. Cette démarche est entreprise au Sénégal et au Mali, en couplant les données des recensements nationaux à celles des suivis de population, grâce à un partenariat étroit avec les instituts de statistique des deux pays. On dispose ainsi de corpus uniques qui permettent de comparer, pour un même individu, des informations collectées par des opérations indépendantes. Les discordances permettent alors de mettre en évidence les erreurs de déclarations, les catégories d'individus les plus touchés et d'explorer les mécanismes des discordances. Ces données permettent aussi d'évaluer la robustesse des indicateurs tirés des questionnaires classiques, par exemple sur l'estimation de la mortalité adulte et maternelle, sur les indicateurs de « pauvreté/vulnérabilité ». Enfin les observatoires servent également de terrain pilote pour tester de nouveaux questionnaires, et peuvent donc contribuer à l'amélioration des outils et protocoles de collecte de plus grande envergure, comme les EDS.

Promouvoir les comparaisons internationales

Les comparaisons internationales font partie intégrante des recherches menées à l'Ined. Avec la création du pôle méthodologique *Perspectives internationales* en 2016, l'Ined vise à promouvoir les recherches menées à l'Ined dans une perspective internationale et notamment de comparaison. Ce pôle favorise la confrontation d'expériences et de compétences par-delà les champs géographiques et disciplinaires de ses membres. Il constitue un lieu d'échanges entre des recherches, thématiques, méthodes ou encore approches communes menées dans des pays ou des contextes différents et répond dans ce sens à un besoin fort de transversalité que seul un pôle peut apporter. Pour remplir

ses différentes missions, le pôle se positionne en interne à l'Ined à l'interface des unités, des services d'appui à la recherche et des directions. En externe, le pôle est un potentiel interlocuteur avec les partenaires institutionnels de l'Ined, en France et à l'étranger. Concrètement, le pôle mène des activités tournées vers le soutien à la recherche (mise en place d'ateliers et de formations organisés pour ses membres), le renforcement des partenariats (avec l'aide à la mise en place des accords-cadres et l'organisation de formations destinées à nos partenaires demandeurs, en particulier du sud) et la valorisation scientifique par l'organisation de journées scientifiques internationales ouvertes à tous où de nombreux intervenants, y compris étrangers, sont sollicités.

L'Ined étant engagé dans de nombreux projets internationaux, il contribue à de nombreuses bases de données internationales telles que les bases HLD et HCD, mais aussi dans les données européennes avec le Generations and Gender Programme (GGP) ou encore l'European Life and Health Expectancy Information System (ELHEIS). L'Ined est engagé dans l'élaboration d'autres bases telles que Population Europe Research Finder and Archive (PERFAR), l'International Database on Longevity (IDL). Toutes ces bases sont disponibles gratuitement sur Internet. L'Ined propose sa propre base de données sur les pays développés en français et en anglais sur son site web. L'Ined s'est engagé dans l'élaboration d'une base d'information juridique sur les familles et les couples notamment de même sexe (LawsandFamilies Database).

Les échanges se sont aussi développés avec les organismes internationaux, notamment avec la Division de la population des Nations Unies, pour contribuer à l'évaluation et au renforcement de bases de données internationales :

- L'extension de la base « World Marriage Data », avec l'intégration des données réunies à l'Ined sur la nuptialité en Afrique ;
- La construction d'une base de données sur la mortalité adulte en Afrique sub-saharienne, en rassemblant les estimations, obtenues selon différentes méthodes et types de données, de la probabilité de décéder entre 15 et 60 ans ;
- La contribution aux nouvelles statistiques mondiales de l'avortement produites par l'OMS et le Guttmacher Institute, en prenant en compte différents critères et méthodes d'estimation ;
- L'évaluation et la comparaison des bases de données internationales sur les migrations : définitions, complétude, méthodes d'estimation.

Reconstituer l'historicité de la production des savoirs

Un des enjeux des recherches menées à l'Ined est de consolider l'ancrage historique de moments-clefs dans la construction des savoirs démographiques et économiques. Pour analyser la production et la circulation des savoirs démographiques et économiques du passé, deux grilles de réflexion sont et seront privilégiées : les cadres institutionnels au sein desquels s'organise le travail savant et les dynamiques des cadres théoriques, les controverses et le renouvellement des connaissances. Cette articulation est ainsi centrale pour comprendre le développement du mouvement physiocratique (1758-1789) et le fil conducteur des recherches est d'inscrire la physiocratie dans le mouvement général des Lumières, scientifique et culturel, dans les institutions savantes, les espaces de la sociabilité mondaine, les lieux de pouvoir et l'administration de l'Ancien Régime. Un regard complémentaire sera porté sur les travaux comparables à l'étranger. A moyen terme cela devrait permettre de s'interroger sur les conditions de circulation de ces connaissances en Europe, d'une langue à l'autre et d'une organisation politique et administrative à une autre, de telle sorte que l'on puisse disposer d'un point de départ de l'eupéanisation des savoirs économiques et démographiques européens au tournant du XIXe siècle.

La même approche prévaut pour étudier la naissance des sciences de la population en Suède (Wargentin et le Tabellverket). Dans les deux cas, les recherches ont aussi vocation à mettre l'accent sur l'historicité de la dimension européenne des transferts de connaissances. L'échelle internationale des échanges est également celle retenue pour appréhender les transformations de l'économie française à l'époque de la première révolution industrielle.

D'autres pistes de recherche s'attachent à étudier l'émergence de nouvelles catégories dans l'observation et l'analyse des phénomènes démographiques (la quantification des infirmités et la fabrique des recensements de population aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, notamment en contexte colonial), à la diffusion de nouveaux savoir-faire (diffusion des statistiques visuelles de Neurath dans les propagandes politiques aux Etats-Unis dans l'entre-deux-guerres), ou encore se concentrent sur l'histoire de cadres institutionnels spécifiques (les chaires du Collège de France du XVIII^e au XX^e siècle en lien avec la population, projet mené en partenariat avec le Collège de France). Enfin, une partie des travaux a une dimension épistémologique et s'attache notamment à étudier les conséquences de l'apparition des modèles basés sur les comportements individuels (agent-based models).

La circulation des savoirs entre différents champs de connaissance (entre démographie et physique, entre démographie et médecine) est aussi une ligne de force privilégiée. Elle est structurante, en particulier dans deux projets. Le premier porte sur l'histoire de la mesure de la force et du travail des hommes (depuis Guillaume Amontons 1699 à Jules Amar 1909) qui viendra éclairer les développements d'une science métrique de l'homme et en montrer les dangers éventuels. Le second s'intéresse à l'histoire de la lutte contre l'infertilité qui émerge dans l'entre-deux-guerres, avec d'une part, l'apparition du problème de la stérilité involontaire dans les savoirs démographiques et les publications sur la "dépopulation", et de l'autre le développement de la médecine reproductive et au-delà une politique plus globale de prise en charge des couples infertiles.

Organisation stratégique de l'Ined

Réussir le campus Condorcet

L'installation au sein du campus Condorcet n'est pas un simple déménagement. L'Ined va rejoindre un collectif de recherche très fort et doté d'équipements d'excellence : un grand équipement documentaire, une maison des chercheurs, un hôtel à projets, un centre de conférences. L'Ined contribuera, avec son service de la documentation, à la mise en commun de forces d'appui à la recherche au sein du grand équipement documentaire. D'autres voies de mise en commun peuvent être ouvertes dans le cadre du campus et une offre de services spécifiques de l'Ined vers ses partenaires peut permettre de renforcer en interne certains domaines de compétence.

Sur le plan de la vie quotidienne, les modalités d'insertion de l'Ined dans le campus diffèrent de celles qui prévalent actuellement. De propriétaire d'un immeuble dont il assure la gestion courante, l'Ined devient locataire pour une trentaine d'années, avant de redevenir propriétaire, d'un immeuble dont la gestion courante sera prise en charge par une entreprise sous la maîtrise d'ouvrage du campus Condorcet.

Contribuer à la dynamique scientifique d'ensemble du campus Condorcet

Il ne s'agit pas, ici, de définir les termes d'une politique scientifique du Campus, qui ferait double emploi avec celle des établissements et des Comues. Il s'agit en revanche de montrer comment, sur des thématiques de l'Ined, et la base d'un maillage entre acteurs procédant à la fois de leur volonté de coopération et de la dynamique du site, l'atteinte, sur le Campus, d'objectifs nationaux en matière de politique de la recherche sera facilitée. En effet l'accueil à Aubervilliers de la totalité des forces attendues permettra de développer, entre les établissements et, au-delà, leurs Comues, des polarités dans plusieurs domaines de grande importance :

- L'approche interdisciplinaire des migrations internationales ;
- Les *études sur le genre*, pour lesquelles l'installation d'un GIS, dont l'Ined est membre, dans la voisine MSH Paris Nord peut être considérée comme un favorable signe avant-coureur ;
- Les *études à l'interface entre les sciences humaines et sociales et les sciences de la vie*, notamment en ce qui concerne la santé globale, le vieillissement de la population ou les questions écologiques et environnementales, domaines dans lesquels de nombreux fondateurs sont d'ores et déjà engagés, à travers des unités de recherche, d'autres entités (GDR, instituts...) et des formations, et dans lesquels est également impliquée l'EHESS, désormais installée à proximité immédiate du Campus. La question du vieillissement est évidemment incontournable pour l'Ined ; l'existence du pôle vieillissement et la participation active de l'Ined au GDR vieillissement en témoignent. Elle est abordée à l'Ined sous plusieurs angles, de l'analyse des causes de mortalité, aux conséquences économiques.

L'Ined participe à des réseaux qui associent d'autres membres fondateurs du campus Condorcet : avec l'EHESS, le service des méthodes statistiques organise un séminaire sur les problématiques d'analyses de réseaux. L'Ined est également partenaire du GIS Collège international des sciences du territoire depuis 2011. Deux unités de recherche de l'Ined participent aux activités de recherche du CIST et sont impliquées dans sa gouvernance. En 2017, le CIST deviendra une fédération de recherche qui sera l'occasion de redimensionner le partenariat avec l'Ined autour des mobilités et de l'inscription spatiale des populations. Pour soutenir la dynamique de mise en place de partenariats de recherche, des actions d'appui seront engagées :

- S'inscrire dans la dynamique du Campus Condorcet pour nouer des partenariats et participer aux événements de culture scientifique : conférences, vidéos, tables-rondes ;

- Prévoir des conférences scientifiques, et ce dès le second semestre 2019. A cette échéance, l'Ined accueillera la prochaine conférence internationale des utilisateurs des données du Generations and Gender Programme.
- Elaborer une offre des services de l'Ined aux autres membres du campus. L'Ined met à disposition ses enquêtes par le centre Quételet, mais en développant l'accompagnement dans l'utilisation des données d'enquête, l'Ined en facilitera l'usage et pourra ainsi multiplier les recherches utilisant ses enquêtes. Ce cercle vertueux renforcera la notoriété de l'Ined, permettra de nouer des partenariats de recherche et montrera s'il en est encore besoin l'importance des grandes enquêtes quantitatives pour les sciences démographiques.
- En outre, l'Ined dispose d'un service de reprographie performant qui pourrait éventuellement entrer dans une offre de services aux autres membres du campus.

Rénover l'organisation de l'Ined pour s'adapter aux évolutions de la recherche

Il subsiste un certain nombre d'interrogations sur le fonctionnement et l'organisation de l'Ined dans un environnement multipartenarial. Quelles seront les relations de l'Ined avec l'EPCS dont les statuts doivent être revus en 2018 ?

Une réflexion devra être engagée en interne sur l'évolution des métiers du secrétariat général et de certains services d'appui à la recherche. D'acteurs dans certains domaines de la logistique, les équipes deviendront superviseurs, ce qui nécessite d'identifier les postes concernés et de mettre en place des formations pour faciliter la transition. La sphère informatique sera également interrogée sur les périmètres d'une mutualisation possible dans le cadre du Campus Condorcet, par exemple, pour la gestion de l'infrastructure réseau ou de la téléphonie. Les possibilités d'échanges entre nos différents systèmes d'information seront également un point clé, prioritairement sur les questions d'interfaçage de nos annuaires et sur les outils de pilotage scientifique. Celles-ci permettront la mise en place d'outils communs pour faciliter et développer la collaboration entre équipes de recherche (portail de données...). Il faudra cependant être vigilant aux solutions proposées par le prestataire dans le cadre du partenariat (PPP). Celles-ci ne doivent, en effet, pas créer de dépendance technologique ou entraîner un risque pour la sécurité de nos systèmes d'information.

La présence sur le campus d'un grand équipement documentaire a induit des travaux dès 2010 ; le centre de documentation de l'Ined participe ainsi activement aux activités du groupe de travail *Grand Equipement Documentaire (GT GED)*, chargé de coordonner l'ensemble du projet, et aux groupes de travail thématiques notamment ceux dédiés au *système d'information documentaire*, à la *politique documentaire* et à *l'organisation des collections*, à *l'offre de services* et aux *archives scientifiques*.

Cette participation nécessite un investissement conséquent de l'ensemble du personnel qui ira croissant au fur et à mesure que l'échéance de 2019 se rapprochera. Elle consiste à imaginer et concevoir le futur équipement (services, outils, fonctionnement etc.), tout en préparant très concrètement la mutualisation des collections imprimées et électroniques. Cette mutualisation implique notamment une identification exhaustive et précise, dans la base documentaire Inedoc, des fonds détenus par l'Ined (exemplarisation des ouvrages, états des collections de revues) et parfois des changements dans les pratiques documentaires pour les aligner sur celles qui seront mises en œuvre dans le futur GED.

L'insertion dans cette bibliothèque du 21^{ème} siècle s'anticipe aussi en développant le numérique au sein de l'actuel centre de documentation : il faut accorder une plus large part à la documentation électronique, dont l'utilisation est désormais entrée dans les pratiques, dans la politique d'acquisitions et d'abonnements et contribuer à développer une culture de l'IST (information scientifique et technique) et de ses enjeux au sein de l'établissement par des actions de formation et de veille, notamment autour des questions de libre accès, de gestion des données de la recherche et d'identité numérique.

Si le service de la documentation joue un rôle très actif au sein des différents groupes de travail et accepte pleinement le principe de la mutualisation des collections et des compétences au sein d'un équipement unique, l'Ined n'en devra pas moins être attentif à la prise en charge correcte de ses besoins propres après 2019. En particulier, il faudra veiller à ce que les prestations sur mesure offertes par le service bibliothèque, documentation, comme par exemple l'alimentation d'une partie des rubriques du site web (dossiers thématiques, « Population en chiffres »...), la veille et le référencement des publications des chercheurs (cf *Nos chercheurs ont publié*), la participation à la bibliographie critique de la revue *Population* etc. continueront à être assurées après le déménagement sur le Campus Condorcet. Par ailleurs, la relation de proximité entre les chercheurs de l'Ined et les documentalistes, déterminante pour assurer une prise en charge adaptée des besoins de la recherche à l'Ined, devra être maintenue, grâce à la fonction de documentaliste-référente mise en place au début de l'année 2016.

Tout en promouvant l'identité de l'Ined

Le HCERES et la cour des comptes ont mis en garde contre un risque de dilution de l'Ined au sein du campus. Pour surprenante qu'elle puisse paraître alors que la notoriété de l'Ined est excellente, en France comme à l'étranger, elle doit être prise en considération et une stratégie de communication doit être mise en place. Plusieurs actions seront programmées dans le quinquennal au fil de l'avancement du projet, notamment en mettant en avant les valeurs et la spécificité de l'institut :

- Démontrer l'apport de la démographie, sa place dans la recherche et dans les enjeux sociétaux à l'échelle nationale et internationale ;
- Montrer le dynamisme de l'institut à travers ses projets de recherche et ses séminaires en synergie avec d'autres organismes, les membres du Campus, le milieu universitaire (Comue...) ;
- **Poursuivre le développement de la communication institutionnelle**, afficher un positionnement clair et **travailler sur l'image** Ined, un acteur majeur de la recherche en sciences des populations, construire un discours de marque à formaliser par **la création d'une base line qui accompagne le logo** ;
- **Cibler en particulier les décideurs** de l'environnement économique, social et culturel, **acteurs publics et privés, potentiels financeurs, médias** : constitution de fichiers par type de familles, diffusion d'information, invitation aux conférences ;
- **Renforcer la visibilité de la production éditoriale des éditions de l'Ined : travailler par type de publications (ouvrages, périodiques). En particulier, l'espace du site Web de l'Ined dédié aux publications comporte des voies d'amélioration qu'il faudra emprunter** ;
- **Stratégie digitale à construire sur les réseaux sociaux** qui tout comme le site internet représentent la vitrine de l'Ined, outils incontournables aujourd'hui pour gagner en visibilité.

Accompagner la conduite du changement Campus Condorcet

Comment ne pas se réjouir de l'installation de l'Ined dans un grand campus d'enseignement supérieur et de recherche ? L'intérêt pour l'établissement n'est plus à démontrer, mais le quotidien des personnes qui composent l'institution va forcément changer ; la question des conditions de travail sera au cœur du prochain quinquennal, l'enjeu étant de garantir le maintien de bonnes conditions de travail et de préserver la santé au travail.

Pour les personnes travaillant actuellement au service de la documentation, un bilan des compétences actuelles des bibliothécaires-documentalistes de l'Ined sera réalisé, afin de les valoriser, et d'identifier celles qu'il leur faudrait acquérir d'ici 2019 par des formations ou par la participation à des événements professionnels (séminaires, colloques), indispensables pour développer une culture professionnelle. Ce travail a commencé en 2015 avec le soutien de la SRH, il devra se poursuivre dans les années à venir. Enfin, l'intégration des bibliothécaires-documentalistes au sein du GED nécessitera une réflexion sur leur statut administratif à partir de 2019. C'est une question cruciale qui devra être étudiée en relation étroite avec eux/elles.

Faire entrer l'établissement dans une procédure de gestion prévisionnelle d'emploi et de compétences est plus que jamais d'actualité, en raison d'une part des évolutions prévisibles et à prévoir à Condorcet, mais aussi des modifications rapides du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Au-delà du service de documentation, c'est l'ensemble du personnel qui sera engagé dans cette dynamique de changement, ne serait-ce qu'en repensant son mode d'organisation interne à l'occasion de l'emménagement dans de nouveaux locaux. Les activités des personnels du service patrimoine logistique prévention seront amenées à évoluer ; elles auront davantage en charge la supervision du service rendu par le partenaire et seront moins en prise avec l'accompagnement des personnels au quotidien.

C'est pourquoi, il est essentiel de se doter de dispositifs visant à accompagner les équipes dans ces changements.

La direction de la communication sera réorganisée pour, conformément aux recommandations du HCERES, regrouper communication interne et communication externe. Cela est d'autant plus nécessaire que la communication interne jouera un rôle important dans l'accompagnement du changement. Elle pourra :

- Maintenir un fil rouge d'information en interne dans la durée jusqu'au déménagement sur le Campus en lien étroit avec la direction ;
- **Définir une politique de communication interne spécifique** avec la définition de plans d'actions annuels qui s'adaptent aux situations, l'identification des moments forts de communication pour rythmer l'année avec une montée en charge jusqu'à l'installation ;
- Structurer l'information selon les canaux de diffusion.

Réussir le déménagement physique

Le déménagement à Condorcet est une opération logistique de grande envergure avec le déplacement de l'équivalent de 7 000 mètres carrés de surfaces équipées de matériel divers, avec la nécessité de limiter au maximum les perturbations sur le fonctionnement général de l'institution. Dès 2016, l'Ined a mis en place un comité déménagement. L'objectif de ce comité est de proposer des modalités d'organisation de l'espace et d'imaginer des conditions de travail favorisant les échanges et le bien-être au travail. Cette phase nécessitera une grande attention du service informatique et du service patrimoine logistique prévention pour suivre l'avancement du projet de construction, mais aussi la phase de déménagement, moins longue mais cruciale pour éviter toute rupture de service.

Il sera nécessaire d'aborder des questions concrètes comme la reprise ou le renouvellement du mobilier, la révision des procédures existantes dans la gestion au quotidien de l'établissement... Ces questions devront être anticipées pour évaluer les impacts financiers et budgétaires et faire en sorte qu'ils ne perturbent pas la gestion courante de l'institut.

Autre question concrète touchant au quotidien des personnels, la restauration collective prévue dans l'enceinte de notre bâtiment doit pouvoir accueillir des personnels extérieurs à l'Ined tout en garantissant la fréquentation des personnels de l'Ined. Certes la capacité de la restauration sera presque doublée mais elle ne permettra pas d'accueillir l'ensemble des personnels du campus. Il faudra donc, dans un premier temps, élaborer un montage juridique et économique permettant d'atteindre cet objectif puis très vite penser à l'offre de restauration qui sera proposée. Bien que la structure du laboratoire (cuisine) soit d'ores et déjà organisée par le promoteur, il faut prévoir l'implantation des matériels et l'aménagement complet de la salle de restauration. Un groupe de travail sera créé pour mener à bien ce projet.

Renforcer l'engagement européen et les actions à l'international pour développer les activités et pérenniser les partenariats

Construire une stratégie à l'international

L'Ined travaille en étroite collaboration avec des institutions du monde entier, œuvrant à mettre en place toujours plus de partenariats et à s'impliquer dans les réseaux internationaux. Chaque année, l'Ined accueille une soixantaine de chercheurs étrangers, dont de nombreux venant des pays du Sud, pour des séjours allant de 15 jours à 3 mois, voire un an pour les accueils sabbatiques par le biais de son programme d'accueil. Grâce au programme de mobilité internationale, l'Ined facilite également l'accueil de chercheurs étrangers auprès de ses partenaires.

L'Ined est engagé dans de multiples projets à l'échelle internationale et partenaire de la plupart des initiatives d'envergure concernant les sciences de la population au niveau européen. Il coordonne un projet européen de mobilité entre l'Europe et l'Afrique favorisant les échanges de chercheurs et d'ingénieurs, de juniors et de seniors entre 14 institutions académiques et 4 instituts nationaux de statistiques (DEMOSTAF). Aux côtés de l'Agence Nationale de la Recherche, l'Ined représente la France au sein de l'assemblée générale de la Joint Programming Initiative (JPI) une instance de programmation scientifique internationale.

La nouvelle période qui s'ouvre permettra de :

- Consolider l'existant, notamment en faisant vivre les partenariats internationaux et en étant plus stratégique sur l'engagement dans de nouvelles collaborations à portée purement de recherche ou associées des projets de formations et de transferts de compétences.
- Stabiliser les outils de partenariats (convention cadre, mobilité des chercheurs) appropriés par les chercheurs au cours des périodes précédentes, consolider, rationaliser, adapter à la marge éventuellement en explorant de nouveaux besoins.
- Développer une instance de **discussion de la stratégie partenariale** (en France comme à l'international). Un **comité de partenariat Drip**, pourrait assurer un rôle d'interlocuteur vis-à-vis de la Drip et animer les questions de stratégies partenariales institutionnelles.

La part des publications co-signées avec des chercheurs étrangers est en hausse : en 2015, cela représentait 30 % des articles référencés par les instances d'évaluation et 24 % des communications à des réunions scientifiques. 43% des publications proposées par l'Ined sont en anglais. Dans certaines disciplines, l'anglais est la langue de travail presque exclusive, que ce soit pour les colloques ou les séminaires. La polarisation sur deux langues s'accroît donc, y compris dans la communication auprès de l'ensemble des publics, avec un site internet bilingue et une production de nouvelles vidéos dans les deux langues, réalisées en partenariat avec Population Europe, en augmentation en 2015. À cela s'ajoute l'intégralité des articles des deux revues de l'Ined, *Population* et *Population et Sociétés* entièrement bilingues. Le service des éditions de l'Ined a développé une collection en anglais en partenariat avec Springer qui, pour être efficace, doit être alimentée annuellement par au moins un projet d'ouvrage. Des efforts significatifs ont donc été consentis ces dernières années pour accroître le rayonnement de l'Ined à l'international par la voie de la traduction systématique et de la publication en langue anglaise. Il est temps de faire le bilan de cette politique qui suscite une demande croissante de traductions d'articles. Il convient par exemple de s'interroger sur le public du site internet de l'Ined en anglais : est-il le même que celui du site en français ? Quelles sont ses attentes ? Le rayonnement de l'Ined s'appuiera sur une valorisation éditoriale appuyée à l'international. Les actions suivantes seront développées :

- Affiner la stratégie de politique de traduction de ses titres du français vers l'anglais et d'autres langues ;
- Contribuer à une visibilité éditoriale de l'activité d'invitations et de coopération internationale;

- Continuer d’offrir un premier espace de diffusion pour des auteurs étrangers ;
- Former les chercheurs à la rédaction d’articles en anglais afin d’augmenter les chances de publication dans les grandes revues internationales.

L’Ined a connu un développement très rapide de son activité internationale, foisonnant, en tout cas en apparence, comme l’a souligné le HCERES, qui enjoint l’établissement à renforcer la lisibilité de sa stratégie à l’international.

Différentes actions devront être engagées dans ce sens au cours du prochain quinquennal :

- Evaluer l’existant, stabiliser les partenariats, identifier des axes stratégiques pour l’Ined sans se déconnecter de l’appui aux chercheurs ;
- Cibler annuellement les priorités thématiques et géographiques tant au plan national, européen qu’au plan international ;
- Continuer à être un centre d’accueil majeur pour les démographes et chercheurs en sciences de la population ;
- Continuer à soutenir la présence des chercheurs à l’étranger ;
- Mieux communiquer à l’international pour une meilleure lisibilité de l’activité de l’Ined ;
- Continuer à développer l’accueil doctoral.

Si sa lisibilité doit être renforcée, l’Europe est un point d’ancrage essentiel de la stratégie de l’Ined qui se doit de participer activement à la construction de l’espace européen de recherche en sciences de la population.

Il faudra maintenir la place de l’Ined comme acteur majeur de la recherche démographique en Europe, ce positionnement sera conforté par l’encouragement des chercheurs de l’Ined à répondre à des appels à projets européens et par le soutien institutionnel des chercheurs qui candidateront aux ERC.

Continuer de tisser des liens avec l’enseignement supérieur français

L’Ined est membre des deux Comues : Hautes études Sorbonne arts et métiers (HESAM) et Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Au-delà de ces partenariats, l’Ined a tissé des liens avec des universités grâce à son labex IPOPS. Il finance une chaire mixte avec l’Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et s’apprête à en financer une autre avec l’université de Bordeaux. Il accueille en délégation des enseignants chercheurs de plusieurs universités partenaires du Labex pour contribuer à faire émerger au sein des universités des directeurs de thèse potentiels, familiers des structures et des recherches de l’institut, et permettre de fédérer les écoles doctorales qui s’intéressent aux questions de population. La poursuite de cette orientation sera recherchée au-delà de la fin de la période probatoire du Labex, dans la limite des possibilités financières de l’Ined.

L’Ined a tissé des liens de longue date avec l’université de Strasbourg en développant conjointement une expertise sur l’Outre Mer. Cet acquis et la nécessité de continuer à développer la connaissance dans ces territoires constituent un environnement favorable pour envisager des partenariats avec les universités ultra-marines afin d’y développer les sciences démographiques et de leur donner un rôle d’acteur dans la réalisation des enquêtes sur le terrain.

Développer la valorisation des travaux de l’Ined

La transmission de ses travaux est au cœur des préoccupations de l’Ined, et ce depuis l’origine. Avec parmi ses missions le développement d’une capacité d’expertise des politiques publiques, les recherches de l’Ined sont souvent en prise directe avec l’actualité ou peuvent être mobilisées pour l’éclairer. Nombreuses sont déjà les valorisations de la recherche à l’Ined, c’est pourquoi il est important de les faire connaître. Par ailleurs, avec une recherche d’excellence, il est nécessaire d’extraire les résultats et de les rendre accessibles au plus grand nombre. De façon à valoriser davantage les publications dans des revues à comité de lecture françaises ou internationales, une collection de *Digests* présentant de façon simple en une page les résultats principaux, leur contexte

et les enjeux scientifiques d'une sélection d'articles sera créée. Enfin, cet objectif est sous-tendu par une ouverture de la recherche, qu'il s'agisse de ses données ou de ses résultats.

Ined éditeur : rendre visible la ligne éditoriale, ajuster la politique de production et de diffusion

Le service des éditions produit et diffuse les publications scientifiques validées par les comités de lecture. Soumis à validation, l'exigence prioritaire pour les ouvrages et périodiques actuellement publiés est la qualité et l'originalité scientifiques et éditoriales.

La politique éditoriale ne doit et ne devra pas éluder les questions de coûts de production et de diffusion. L'enjeu à venir est de continuer à faire évoluer la production pour être au plus près des résultats de recherche, et pour suivre les mutations des écosystèmes de la recherche et de l'édition, ainsi que l'évolution des techniques et usages.

La production éditoriale des ouvrages et revues et la politique de diffusion seront à ajuster. Une étroite collaboration avec les autres services d'appui est indispensable.

Les collections d'ouvrages

La diffusion multi-canaux multi-supports sera à diversifier et à intensifier. La diffusion numérique du fonds comme des nouveautés doit être une priorité des années à venir. Pour les nouveautés, il faut envisager la complémentarité de la diffusion en ligne et du papier dès la soumission d'un projet de publication. Une attention particulière sera notamment à prévoir sur le site de l'Ined, outil par définition de valorisation de son activité éditoriale. Concernant la ligne éditoriale, le service des éditions devra œuvrer à une plus grande clarté et attractivité de ses collections.

Population et Sociétés, vecteur de valorisation de la recherche

Population et Sociétés est le bulletin mensuel d'information de l'Ined. Publication à la réputation établie, elle contribue à la diffusion des travaux de recherches de l'institut et de façon plus générale de la science démographique. Elle confère une bonne visibilité à l'Ined et est souvent citée comme exemple par les instituts de recherche européens.

La politique est d'alterner de façon équilibrée les sujets entre la France, l'Europe, et les autres pays du monde et d'éviter d'être trop centré sur la France tout en couvrant là aussi de façon équilibrée les questions démographiques importantes de l'hexagone.

Cependant, le nombre de téléchargements semble se tasser, alors que les reprises de presse sont toujours aussi vives. Alors qu'il pourrait être un bon support pour la diffusion des travaux de l'Ined à l'international, il convient de faire évoluer la publication suivant les orientations suivantes :

Une redynamisation des consultations en ligne passe par une étape d'analyse des raisons de la diminution du nombre de téléchargements annuels depuis trois ans. Cette publication, initialement conçue pour un support papier, doit sans doute offrir des fonctionnalités que seul le Web peut offrir comme la possibilité de télécharger les chiffres des figures et des tableaux complémentaires. Enfin, l'obtention du référencement systématique de *Population et Sociétés* par les grandes bases de données bibliographiques (Medline, etc.) lui donnera plus de visibilité. Un développement des usages pédagogique de *Population et Sociétés* sera entrepris, à la fois dans l'enseignement supérieur et dans les écoles, collèges et lycées. Enfin, il faudrait réfléchir à une politique concernant les droits de reproduction et de réutilisation des articles par des tiers, adopter une licence pour la mise à disposition en ligne en la choisissant peut-être parmi les six proposées par l'association *Creative Commons*, et l'afficher clairement.

De par sa notoriété parmi les instituts de recherche européen, *Population et Sociétés* est un vecteur privilégié de la valorisation des travaux de recherche en sciences démographiques à l'international. La stratégie pour soutenir cet objectif est de développer les contacts avec d'autres institutions de recherche dans le domaine de la population en Europe en vue de collaborations dans le domaine de

la vulgarisation. Le deuxième levier est l'identification avec la direction de la communication des cibles/relais de diffusion pour la version anglaise de *Population et Sociétés*.

Publier les premiers résultats des grandes enquêtes

Pionnières, les enquêtes de l'Ined sont souvent pour tout ou partie reprises par la statistique publique. Fruit d'un travail de recherche, elles trouvent leur aboutissement dans la livraison d'un ouvrage complet et cohérent qui donne une vision très complète de l'ensemble des thématiques abordées. Mais la construction d'une telle œuvre prend beaucoup de temps, alors que la diffusion de premiers résultats permet un travail de validation, mais aussi un guide pour les utilisateurs de l'enquête. Elle permet aussi de fournir les fondements méthodologiques de l'enquête et les conseils à ses utilisateurs. Elle met enfin en valeur l'équipe de recherche dans son ensemble. Les documents de travail sont un support pour ces premiers résultats mais ils ne donnent pas une identité à l'objet de la publication. Une réflexion sera engagée sur la création d'une publication en ligne dédiée aux premiers résultats des enquêtes, elle pourrait fournir les données sources des graphiques, la méthodologie de l'enquête et servir de référence bibliographique pour les utilisateurs de l'enquête.

Redéfinir la politique éditoriale de *Population*

En avril 2013, le conseil scientifique de l'Ined s'est interrogé au sujet du modèle économique de la revue *Population* et de la question de l'accès libre. La pratique de l'auteur payant pour publier un article qui se développe dans le monde des revues scientifiques est récusee parce qu'elle serait en contradiction avec l'idée même de service public. Pour anticiper les normes de la législation européenne, sans pour autant tarir ses recettes, l'Ined et sa revue *Population* ont décidé d'abaisser la barrière mobile de l'embargo à un an, mais les transformations en cours du paysage éditorial dans le domaine des revues scientifiques de rang international pourraient conduire à repenser cette orientation. Afin de pouvoir réagir vite à ces transformations et conformément aux recommandations du HCERES, l'Ined doit se poser la question de la réalité des coûts d'exercice de la mission de service public et procéder à un examen détaillé des recettes de l'établissement et du rôle de son diffuseur.

La revue continuera chaque année de décerner son prix Jeune auteur qui contribue à recruter de nouveaux auteurs français et internationaux.

Archives ouvertes

Devant l'intérêt indéniable de diffuser encore plus largement la production scientifique des publiant-e-s de l'Ined, et celui contingent de développer les services actuellement rendus aux publiant-e-s et à l'institut en termes de gestion et de référencement de la production scientifique, l'Ined doit ouvrir le chantier de construction d'une archive ouverte institutionnelle, dans le cadre de la politique définie par l'institut, les contrats et le droit de la propriété intellectuelle. L'Ined s'engagera donc dans le développement d'une archive ouverte des travaux de ses chercheurs, en mobilisant l'expertise reconnue des documentalistes en matière de description bibliographique de publications scientifiques, de gestion de documents électroniques et d'informatique documentaire. Cette archive devrait permettre de rendre encore plus visible et accessible la production des chercheurs de l'Ined, de constituer la mémoire scientifique de l'établissement, tout en fournissant les données et outils nécessaires à l'établissement des bilans d'activité scientifique.

Investir dans les données et les infrastructures de recherche et préparer la suite des investissements d'avenir

En amont de la production scientifique, les chercheurs de l'Ined s'appuient sur des données quantitatives, souvent collectées par l'Institut, en particulier des données d'enquête. Le contexte de la collecte a considérablement évolué depuis quelques années :

- L'Insee, partenaire historique de l'Ined, pour les grandes enquêtes dispose de moyens moindres pour conduire des enquêtes ménages et de moins en moins d'enquêtes de l'Ined peuvent être conduites en partenariat avec lui ;
- Les contraintes budgétaires pèsent de plus en plus sur la réalisation des enquêtes ; les conditions dans lesquelles monter les enquêtes se sont dégradées.
- Le potentiel offert par les données administratives s'est considérablement développé avec notamment l'ouverture récente des données de santé ;
- D'autres types de données deviennent accessibles mais d'une part elles sont extrêmement volumineuses, d'autre part les clés de leur exploitation à des fins statistiques ou de recherche doivent encore être expertisées voire identifiées (Big data)

Or il est vital pour la recherche en démographie et en sciences de la population que la construction des grandes sources de données partagées soit maintenue.

Renforcer la professionnalisation de la gestion de projet d'enquête

Les efforts notables entrepris lors du précédent contrat d'objectifs pour doter l'établissement de systèmes d'information visant à améliorer le pilotage de l'activité ont amorcé une prise de conscience collective de la nécessaire professionnalisation de la gestion de projet. Cette professionnalisation doit être renforcée sur le champ de la production d'enquêtes dans le contexte d'incertitudes sur le financement des projets de recherche évoqué plus haut mais aussi dans le cadre de l'évolution du paysage de la collecte des données pour la recherche. Si les collaborations avec l'Insee restent nombreuses et fructueuses, son appui dans la réalisation des enquêtes s'est émoussé en raison des modifications du cadre d'emploi de ses enquêteurs et de la pression budgétaire qui s'est accrue. L'Ined doit rechercher des collecteurs ou des modes de collecte alternatifs, et doit ainsi faire évoluer ses compétences dans la gestion de projets. Auparavant acteur de la collecte, une partie des équipes doit devenir prescripteur et superviseur. Diversification des financeurs, incertitudes budgétaires qui conduit à une évolution adaptative du projet d'enquêtes, collaborations avec d'autres partenaires pour supporter les contraintes financières et complexification des types de collecte sont autant de facteurs qui plaident pour renforcer encore la professionnalisation en matière de pilotage de projet. Ces adaptations doivent aussi être mises en œuvre dans le souci permanent de la qualité de vie des agents au travail.

Il faudra notamment que l'Ined s'organise pour coordonner directement les futures opérations de collecte, souvent longitudinales, parfois associées à des micro-données administratives et dont le coût sera renchéri par la nécessité de recourir systématiquement à une sous-traitance privée. Ces nouvelles orientations accroîtront potentiellement la charge des services, service des enquêtes comme services du secrétariat général ou DRIP, et ainsi que le coût des opérations de collecte. Cet investissement dans la collecte de données est d'autant plus nécessaire que l'Ined joue un rôle moteur dans certains grands projets de recherche européens comme le Generations and Gender Programme (GGP) qui coordonnent des projets d'enquête à l'échelle européenne. En particulier, l'Ined y intervient dans la production et la diffusion de donnée européennes à la communauté scientifique. Les attentes en matière d'expertise sont très fortes de la part des partenaires européens et l'Ined peut jouer un rôle clé dans le traitement des données quantitatives s'il peut s'appuyer sur une infrastructure nationale de recherche. Ce rôle est fortement encouragé par le HCERES dans son évaluation.

Compte tenu de ces considérations, la stratégie de l'Ined au cours des prochaines années consistera à renforcer la professionnalisation dans la conduite des projets d'enquête suivant les 3 axes : comitologie, réflexion sur l'évolution des métiers, renforcement de la communication interne sur les projets. Il s'agira notamment d'instruire plus en amont les projets afin d'identifier les risques et de les prévenir. Le développement des méthodologies d'enquêtes visera à en réduire le coût (enquêtes Web, enquêtes multimode, enrichissement par des données administratives, échantillonnage optimisé pour réduire le coût du contact), à qualité au moins équivalente. Cela nécessitera de développer les compétences juridiques et informatiques et les infrastructures informatiques pour

pouvoir traiter des appariements de données à grande échelle et garantir la confidentialité et la sécurité des données collectées et traitées.

L'Ined cherchera à prendre une place active au sein de l'infrastructure de recherche PROGEDO notamment avec son département GGP France. Financement d'enquêtes, sécurisation des traitements de données, rediffusion des données à la communauté des chercheurs, accompagnement des utilisateurs pour l'exploitation des données et participation aux actions de PROGEDO à l'international seront autant de pistes d'action à investir.

L'Ined poursuivra sa démarche de diversification des ressources auprès des grandes agences de financement nationales et internationales (Projets Investissement d'Avenir, projets ANR, projets européens), ainsi qu'en direction des ministères sociaux, des organismes de la protection sociale et des collectivités territoriales. Elle renforcera sa réflexion sur la recherche des fonds privés. Elle pourra en ce sens s'appuyer sur la DRIP dans l'accompagnement des chercheurs dans leurs recherches de fonds, la nature des recherches conduites à l'Ined étant un atout. C'est pourquoi les chercheurs et la DRIP lanceront une réflexion sur les enjeux et axes de recherche à financer, en identifiant notamment les grands fondations internationales et le positionnement qu'il sera possible d'adopter face à leurs axes de financement. La DRIP en collaboration avec la direction de la communication mettra notamment en place des actions de communication spécifiques sur les projets de recherche qui ont bénéficié d'un financement privé.

ELFE : un investissement à consolider

Du côté de Elfe, dont le financement pour la collecte de nouvelles données n'est pas assuré au-delà de 2017, les montants nécessaires pour financer une cohorte nationale ne peuvent être réunis dans le cadre des appels d'offres classiques. La piste envisagée pour le financement général est pour l'instant de répondre à l'appel à Projets Investissements d'Avenir 3. Néanmoins, les financements complémentaires via des appels à projets de recherche classiques pour des opérations complémentaires sont également envisagés. De même, la collecte de droits d'accès aux données auprès des équipes de recherche utilisant les données Elfe doit être poursuivie et même accélérée. Si la réflexion sur les modalités de tarification de l'accès aux données d'enquête a bien progressé sur la période précédente, il reste à la mettre en œuvre en pratique, tout en s'adaptant au contexte des pratiques pour d'autres enquêtes et cohortes nationales. Les principes de la tarification de l'accès aux échantillons biologiques posent des problèmes plus complexes sur lesquels la réflexion ne fait que débuter. Enfin, les partenariats avec le privé pourront être développés plus facilement maintenant que les premières données sont disponibles, ce qui implique une stratégie de recherche de partenaires, une réflexion sur les enjeux éthiques et en particulier les modalités d'information des familles, la mise en place des outils juridiques et de pilotage de ces projets.

L'augmentation de la notoriété de la cohorte Elfe est à l'évidence un élément fondamental pour stimuler l'utilisation des données par des équipes de recherche qui n'étaient pas impliquées initialement dans la construction du projet. C'est aussi une condition nécessaire pour obtenir de nouveaux financements au moyen des droits d'accès aux données de partenaires publics et privés. La stratégie pour augmenter cette notoriété passe par :

- la communication de résultats dans le monde scientifique mentionnant les modalités d'accès aux données ;
- la communication grand public sur des phases d'enquête innovantes comme c'est le cas actuellement pour l'enquête « Ecole » ou sur des résultats d'intérêt général ;
- des séminaires sur les résultats Elfe ouverts aux chercheurs, institutionnels et journalistes dans le prolongement de ceux qui ont été mis en place pour les chercheurs associés à Elfe.

Favoriser l'utilisation de données complexes comme celles de la cohorte Elfe passe également par la mise en place de formations sous la forme de séances présentiels ou d'outils en ligne. Cela passe aussi par une réflexion sur l'ergonomie de l'usage des données dans un cadre contraint par la réglementation.

Poursuivre la modernisation de la gestion de l'Ined

Chargé de l'« administration », le secrétariat général participe, sous l'autorité de la directrice, à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'établissement. A cet égard, les cinq services du secrétariat général assurent des activités d'expertise et /ou de gestion dans des proportions diverses. Pour assurer son rôle de conseil et permettre de définir des priorités visant à apporter un appui efficient aux unités/services/directions, tout en optimisant les moyens de l'établissement, une nouvelle organisation du secrétariat général a été mise en place depuis le 1^{er} décembre 2013. Elle vise à ce que les services budgétaire et juridique se recentrent sur leur cœur de métier d'expertise et de conseil. Les services à dominante gestionnaire - « patrimoine, logistique, prévention » (PLP), « ressources humaines » et le service d'« appui au pilotage » nouvellement créé - doivent pour leur part, développer leur capacité d'analyse et de proposition pour mettre en place une stratégie immobilière, une politique de ressources humaines, et un pilotage économique des dépenses.

La nouvelle organisation a également été conçue pour renforcer l'interdépendance entre les services et développer ainsi une culture d'équipe.

Presque trois ans après la mise en œuvre de cette organisation, diverses actions structurantes ont été entreprises :

- dans les domaines budgétaire et financier avec la mise en place en 2015 d'une plateforme centralisée de saisie pour disposer d'une vision intégrée et transversale de l'ensemble des activités de l'établissement et définir un pilotage approprié des différentes étapes de la dépense (Copilote).
- dans le domaine RH, la démarche GPEEC a été engagée avec la création d'un groupe de travail spécifique qui s'est réuni 3 fois, et l'établissement de modèles de projections des effectifs initiés sous la responsabilité d'une chercheuse spécialisée.

Toutefois, force est de constater que les activités de gestion prennent le plus souvent le pas sur celles d'expertise, d'analyse et de conseil.

Ainsi, c'est toute la chaîne de la dépense qui doit être modernisée et sécurisée pour offrir une réelle plus-value aux acteurs et constituer un véritable outil de pilotage. Cela passe par une consolidation et une appropriation collective des outils créés ou à disposition mais également par une approche renouvelée du dialogue avec les unités/services/directions.

De même, le service des ressources humaines maîtrise l'activité foisonnante et chronophage de gestion et porte une attention particulière à la formation et l'accompagnement des personnels. Il peine cependant à s'en extraire pour impulser une dynamique et proposer une offre de service innovante en matière de recrutement, de formation et de mobilité des personnels.

En outre, le service juridique est très vigilant pour préserver les intérêts de l'Ined, comme par exemple au moment de l'examen des modalités de cession du bâtiment de l'Ined dans le cadre du Campus Condorcet. Il intervient également, voire se substitue, régulièrement aux services métiers, le plus souvent pour pallier une insuffisante maîtrise dans tel ou tel domaine.

Le service PLP est très attentif au confort des personnels au quotidien et l'a été tout autant au moment de l'analyse des offres des candidats concernant le futur bâtiment.

Enfin, même si le HCERES estime que l'objectif du « collectif secrétariat général » est atteint, et donc qu'il existe bien une interdépendance des services et une culture d'équipe, il convient d'être vigilant pour qu'elle soit avant tout un état d'esprit au service de l'intérêt collectif, et non un morcellement des tâches source de tensions ou contre-productif et préjudiciable à tous. A cet égard les conditions de travail seront une préoccupation du prochain quinquennal.

Les perspectives 2016-2020.

L'installation de l'établissement sur le site du Campus Condorcet au second semestre 2019 place, on l'a vu, les services du secrétariat général en première ligne compte tenu des enjeux qu'elle

représente sur les plans humain, budgétaire, financier et logistique. En outre, quelles que soient les orientations choisies ou subies pour préserver la place et l'image de l'Ined dans le paysage de la recherche nationale et internationale, l'ensemble des services restera mobilisé pour leur mise en œuvre effective, efficace et efficiente.

L'attachement des agents à l'Ined et leur volontarisme sont un gage fort de réussite à condition qu'une nouvelle dynamique, portée par les responsables de service, soit engagée pour faciliter les synergies internes et l'intégration de l'Ined dans son nouvel environnement.

Une administration qui facilite les synergies entre acteurs à travers :

1/ Une politique RH dynamique pour une meilleure adéquation des besoins et profils des personnels avec :

- l'établissement d'une cartographie des compétences et l'identification des nouvelles fonctions pérennes liées à l'évolution du cadre de la recherche ;
- l'optimisation du système d'information RH ;
- le renforcement de l'accompagnement des personnels titulaires et contractuels dans leur projet professionnel et notamment ceux des services les plus impactés par l'installation de l'Ined sur le Campus Condorcet (service documentation, bibliothèques et archives et PLP en particulier) y compris à travers l'offre de formation ;
- le renforcement de l'accompagnement des unités, services, direction dans leur recrutement ;
- le renforcement d'une offre de formation ciblée en particulier dans le domaine du management de projet et du management de personnel ;
- le développement d'une politique de prévention des risques psycho-sociaux.

2/ Un pilotage budgétaire optimisé grâce à :

- la modernisation et la sécurisation de la chaîne de la dépense : vers la dématérialisation des processus (services faits et factures) ;
- un système d'information rénové notamment à travers la version 2 de Copilote et la mise à niveau du système d'information Sirepa au décret dit GBCP effectif pour l'exercice 2017 ; ces deux outils permettront d'effectuer une programmation infra et pluriannuelle des dépenses et des recettes, et à terme, d'optimiser la gestion de la trésorerie ;
- à partir de requêtes périodiques, l'établissement de tableaux de bord pour un suivi régulier de la consommation des crédits (autorisations d'engagement et crédit de paiements) et de l'encaissement des recettes ;
- une appropriation par les utilisateurs (responsables d'unités, de services, assistantes) des possibilités offertes par le décret GBCP grâce à la communication vers les unités/services/direction sur les nouveautés introduites par le décret et un dialogue de gestion direction – unités de recherche ou service dont le périmètre ne concernera plus seulement les crédits sur subvention d'Etat mais sera élargi aux ressources propres (conventions de recherche), dont l'horizon dépasse très souvent le cadre annuel ;
- s'interroger sur l'organisation interne afin de simplifier les processus et de pouvoir faire converger les enjeux budgétaires et financiers dans une recherche d'une plus grande efficacité dans les délais de paiement et d'une meilleure connaissance de la dépense pour accroître la maîtrise des risques.

3/ Une approche juridique qui concilie sécurisation et innovation avec :

- Sensibiliser les acteurs à l'importance de protéger et de valoriser la production scientifique (droits d'auteur, méthodologies innovantes y compris dans les services d'appui à la recherche) ;
- le renforcement du rôle de conseil et d'expertise du service auprès des autres fonctions support.

Annexes

Abréviations et sigles utilisés

- AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- AGDREF : Application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France (ministère de l'Intérieur)
- AIDELF : Association internationale des démographes de langue française
- AMP (ou PMA) : Aide médicale à la procréation (ou procréation médicalement assistée)
- ANR : Agence nationale de la recherche
- ANRS : Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales
- CASD : Centre d'accès sécurisé aux données du GENES
- CIST : Collège international des sciences du territoire
- CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse
- COMUE : Communauté d'universités et d'établissements
- CSF : Contexte de la sexualité en France (enquête Ined-Inserm)
- DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche)
- DRIP : Direction des relations internationales et des partenariats (Ined)
- EDSO : European Doctoral School of *Demography*
- ELFE : Etude longitudinale française depuis l'enfance (enquête Ined-Inserm-Etablissement français du sang, avec d'autres partenaires)
- ELHEIS : European life and health expectancy information system
- ENFAMS : Enquête ENfants et FAMilles Sans logement personnel
- ENTPE : Ecole nationale des travaux publics de l'état
- ENVEFF : Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France
- EPST : Etablissement public à caractère scientifique et technologique
- EPIC : Étude des parcours individuels et conjugaux (enquête Ined)
- EQUIPEX : Equipement d'excellence (Programme Investissements d'Avenir)
- GBCP : Gestion budgétaire et comptable publique
- GDR : Groupement de recherche
- GED : Grand équipement documentaire du Campus Condorcet
- GENES : Groupe des écoles nationales d'économie et statistique
- GIS : Groupement d'intérêt scientifique
- GGP : Generations and gender programme
- GGS : Generations and gender survey
- GPEEC : Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
- HCD : Human cause-of-death database
- HCERES : Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- héSam-université : hautes écoles Sorbonne arts et métiers (comue)
- HMD : Human mortality database
- IDL : International longevity database
- In-Hoppe : International Network - Historical and osteoarchaeological Past Populations Explorations
- iPOPs : Individus, populations, sociétés (labex)
- IST : Infections sexuellement transmissibles
- ITA : Ingénieurs, techniciens et administratifs
- IVG : Interruption volontaire de grossesse
- JPI : Joint programming initiative
- LABEX : Laboratoire d'excellence (Programme Investissements d'Avenir)
- LGBT : Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans

- MAE : Ministère des Affaires étrangères
- MAFE : Migrations entre l'Afrique et l'Europe (enquête Ined)
- MFV : Migrations, famille et vieillissement (enquête Ined)
- MPIDR : Max Planck Institute for Demographic Research
- NIDI : Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute
- OMS : Organisation mondiale de la santé
- OTMA : Observatoire des transitions du monde arabe
- PERFAR : Population Europe research finder and archive
- PLP : Service de l'Ined « patrimoine, logistique, prévention »
- PMSI : Programme de médicalisation des systèmes d'information
- PPP : Partenariat public-privé
- PROGEDO : PROduction et la GEstion des DONnées en sciences humaines et sociales (infrastructure de recherche nationale)
- SHARE : Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe
- SHS : Sciences humaines et sociales
- SNIIRAM : Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie
- TEEWA : TEEns Living With Antiretrovirals (enquête IRD-Ined-université Chiang Mai)
- UCL : Université catholique de Louvain
- UMS : Unité mixte de service
- USPC : Université Sorbonne Paris-Cité (comue)
- VID : Vienna Institute of Demography

Unités et équipes de recherche (responsables)

- Fécondité, famille, sexualité : Laurent Toulemon
- Démographie, genre et sociétés : Christelle Hamel et Wilfried Rault
- Mortalité, santé, épidémiologie : Aline Desesquelles et Sophie Le Coeur
- Mobilité, logement et entourage : Eva Lelièvre
- Migrations internationales et minorités : Cris Beauchemin
- Démographie économique : Carole Bonnet et Benoit Rapoport
- Histoire et populations : Christine Théré et Lionel Kesztenbaum
- Identités et territoires des populations : France Guérin-Pace
- Démographie des populations du Sud : Véronique Hertrich et Géraldine Duthé
- Unité mixte de service Ined-INSERM-EFS (Elfe) : Marie-Aline Charles
- Equipe de recherche labellisée Ined-INSERM-PARIS XI-UVSQ, Epidémiologie, démographie et sciences sociales : Elise de La Rochebrochard et Virginie Ringa
- Pôle GRAB Approche biographique et multiniveaux : Eva Lelièvre
- Pôle Perspectives Internationales : Géraldine Duthé et Lidia Panico
- Pôle Vieillesse et vieillissements : Joëlle Gaymu

Organigramme fonctionnel

